

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

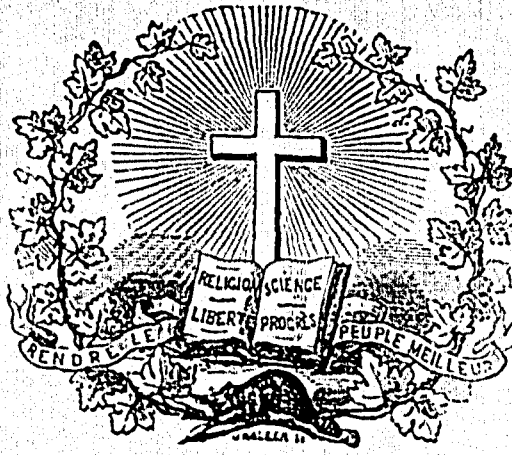
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Février 1875.

No. 2.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE.—POÉSIE : Un ménage d'ouvrier.—**ÉDUCATION** : Discours de Mgr. Dupanloup (fin).—PÉDAGOGIE : Leçons familières de langue française (suite).—AGRICULTURE : L'enseignement agricole.—VARIÉTÉS : Le latin de l'imitation de Jésus-Christ (suite).—Coup d'œil général sur le Canada (fin).—Dictionnaire technologique (suite).—COLONNES DE LA RÉDACTION : Bulletin bibliographique.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'histoire.—Bulletin des sciences.—Bulletin de l'agriculture.—Annonces.

## LITTÉRATURE.

### POÉSIE.

#### Un ménage d'ouvrier.

La chambre est claire, gaie et de rians berceaux,  
 Au soleil matinal entr'ouvrant leurs rideaux,  
 Montrent sur l'oreiller de jeunes têtes blondes,  
 Cher souci de deux cœurs aux tendresses profondes.  
 A côté, la machine aux pédales de fer  
 Qui gagne, avec le pain, le charbon de l'hiver ;  
 L'amour et le travail ces deux fécondes sources ;  
 L'un donnant le bonheur, et l'autre les ressources ;  
 L'un nous créant dans l'âme un riant paradis,  
 L'autre qui met l'aisance où serait le taudis.  
 La femme gracieuse, active, forte en somme,  
 Prépare et sert sans bruit le déjeuner de l'homme  
 L'heure de l'atelier va sonner ; elle vent  
 Qu'il soit à l'établi le premier s'il le peut.  
 L'honnête travailleur prend un repas sommaire ;  
 Contemplo les enfants... puis embrasse la mère  
 Et s'en va.—Non point triste et morose ;—il sait bien  
 Que sa tâche est sacrée ! Il supputo combien  
 La fin de la semaine, au moment de la paie,  
 Dans sa calleuse main versera de monnaie.  
 Il voit qu'à son ménage il manque un bibelot.  
 Un jouet ferait rire aux éclats son marinot.  
 Il voudrait bien donner une robe à sa femme !  
 Et la mener, un soir, voir jouer un grand drame...  
 Il compte en cheminant, sans trouver tout à fait  
 L'équilibre au calcul de son humble budget.  
 Jérôme à l'atelier entre et prend sa besogne.  
 Le fer mord sur le bois, il le polit, le rogne ;  
 Les copeaux, tout autour du robuste ouvrier,  
 Volent en longs rubans ; le rabot fait crier  
 La planche ; et quelquefois, pour alléger sa peine,  
 L'artisan, entonnant un air à perdre haleine,  
 Chante le grand soleil, et l'ombrage de mai,  
 Et les petits oiseaux dans leur nid parfumé.

Il ne voit pas autour de lui, pâles et pâles,  
 Les bambocheurs vêtus de lambeaux troués, sales ;  
 Hébétés par l'ivresse et de leur veille las,  
 Le cerveau fatigué, laissant tomber leurs bras.  
 Il n'entend point leur voix, par l'absinthe éraillée,  
 Mâchonner un refrain d'allure débraillée ;  
 Et si quelqu'un d'entre eux, le trouvant si vaillant,  
 Lui reproche sa joie avec son linge blanc,  
 Il sourit sans aigreur, et lui répond :

—Ah ! dame !

Si la blouse est si propre, accusez-en ma femme.  
 Que voulez-vous ! Elle aime à voir l'intérieur,  
 Chaque mois, chaque jour, plus attrayant, meilleur.  
 Jadis, je fus un peu comme on vous voit vous-même !  
 Je faisais le lundi. Souvent j'avais la femme.  
 On est seul : on s'ennuie... On entre au cabaret ;  
 On fume, on boit, on joue... et l'on trouve un attrait  
 Persistant et malsain dans cette vie atroce  
 Qu'on appelle entre nous, amis, " faire la noce ! "  
 Je sais quels lendemains suivent des jours pareils !  
 On a honte de soi ; mais leçons ni conseils,  
 Rien n'y fait... jusqu'au jour où quelque jeune fille  
 Qui n'a pour toute dot que son dé, son aiguille,  
 Nous rend songeur... On sent en soi comme un remords.  
 Qui nous montre soudain nos défauts et nos torts.  
 On rougit du passé, dans le fond de son âme ;  
 On se dit qu'on serait bon près de cette femme ;  
 Qu'elle purifierait à son regard charmant  
 Ce qui fit nos plaisirs, moins que notre tourment...  
 Puis un matin voilée, et tremblante et surprise,  
 On la conduit tout fier, devant Dieu dans l'église.  
 On met avec sa vie une vie en commun ;  
 On s'agenouille deux, et l'on se relève : un !  
 Alors, de ce moment, tout s'anime, tout change :  
 La femme nous pétrit le cœur sous ses doigts d'ange.  
 Elle aplanit pour nous notre rude chemin,  
 Quand nous marchons sa main serrée dans notre main.  
 Et puis, le cœur grandit, quand grandit la famille ;  
 On aimait son garçon : on adore sa fille !  
 Et la femme devient plus chère encor pour nous,  
 Quand elle tient nos fils couchés sur ses genoux."

Et Jérôme se tait.

—"Ta parole remue..."

Dit un vieux compagnon, tendant sa main émue.  
 Et seul, un apprenti ! d'un ton traînant et bas  
 Murmure :

" D'la morale ? oh ! la ! la ! n'en faut pas ! "

Le jour baisse. On entend carillonner la cloche.  
 On jette les outils au fond de la sacoche ;  
 Le labeur est fini. Chacun passe au bureau  
 Pour toucher le profit gagné par le marteau.

Jérôme, notre ami, reçoit un gros salaire :  
Le tarif s'est doublé du temps supplémentaire,  
L'argent dans son gousset tinte son joyeux son :  
Il achète une robe en gagnant sa maison  
Il cache sous son bras un grand polichinelle ;  
L'enfant sera joyeux ! La femme sera belle !  
Et le cœur battant fort, le front tout ruisselant,  
Il arrive chez lui, pose tout l'argent blanc  
Sur la table dressée :

—Allons, la ménagère !  
Dit-il, un bon baiser ! car la vie est légère !  
Et tu te bras brave ! Et demain, triomphants,  
Nous irons au théâtre avec les deux enfants !  
Les plaisirs sont doublés alors qu'on les partage !

Où d'inc. Où cause. On est plein d'amour, de courage,  
On parle d'avenir : l'ouvrier quelque jour  
Deviendra contre-maître, et puis maître à son tour !  
Ses enfants apprendront plus que lui ; car l'étude  
Fait l'ouvrier artiste et la tâche moins rude.  
Il veut les voir heureux, dans l'honnête milieu  
Où les plaça la main paternelle de Dieu.  
Puis, voyant endormis dans leur couchette blanche  
Ses chers petits, il dit :

—On parle de revanche !  
Elle dépend de nous, la vraie ! A celles-là  
Chacun de nous se doit consacrer ; la voilà !  
Purifier son cœur des levains et de la haine ;  
Car le bien ne jaillit que d'une âme sereine.  
S'instruire ! La science est le divin rayon  
Qui change en manteau d'or le plus pauvre rayon.  
Travailler : le travail est l'ouvrage universelle.  
Nul de nous n'a le droit de s'y montrer rebelle ;  
Puis dilater son cœur vers le bien, vers le beau.  
Ne point fouiller en bas, comme on creuse un tombeau,  
Mais, semblable au marin que guident les étoiles,  
A la brise du ciel livrer toutes ses voiles !  
Borner son horizon à son foyer étroit ;  
Donner à qui n'a rien, et payer ce qu'on doit ;  
Songer qu'on a toujours pour soi la Providence,  
Enfin, chérir les siens plus que tout...

Hors la France !

RAOUL DE NAVERY.

## EDUCATION.

### Discours de Mgr. Dupanloup sur l'éducation.

(Prononcé à l'Assemblée de Versailles le 4 décembre 1874.)

(Suite et fin)

Ainsi, voilà trois mille jeunes gens envoyés avec confiance par leurs familles sur le pavé de Paris et qui ne peuvent entrer dans leurs cours, qui demeurent à la porte, dans la rue, sur la place publique, où ils reçoivent des enseignements qui ne valent pas ceux que leur donneraient leurs professeurs, s'ils pouvaient les écouter.

Messieurs, c'est une effroyable misère, et remarquez que ce n'est pas là seulement, car il n'est pas question, comme le disait, avec un bon sens profond et un esprit supérieur, M. le général Changarnier à Bordeaux : Il n'est pas question de sonner des fanfares. L'enseignement primaire est dans un état aussi pitoyable. A Paris, votre grande ville, votre capitale, votre tout, votre Paris, vous aviez, il y a dix-huit mois, quatre-vingt mille enfants qui ne pouvaient trouver place dans les écoles primaires et qui étaient condamnés à rester dans la rue, à la porte des écoles. A Marseille, il en est de même ; dans d'autres grandes villes, de même. Voilà pourquoi je regrette profondément que la loi sur l'instruction primaire à laquelle nous avons travaillé et qui pourrait remédier à ces maux, — je l'affirme et je le démontrerai si cette loi vient à l'ordre du jour comme je le désire et le demande... — voilà pourquoi je déplore qu'elle ne soit pas encore faite.

M. Paul Bert n'est pas le seul à gémir sur la détresse de l'enseignement supérieur. M. Jules Simon, dans un discours célèbre prononcé à la Sorbonne, il y a deux ans, a déploré, lui aussi, que les bibliothèques, les collections, les laboratoires, les traitements même des professeurs, que tout cela fût misérable ; et dans ce que ces deux messieurs nous ont appris, il y a un fait extrêmement curieux, extrêmement instructif, c'est qu'en 1872 la France a dépensé pour ses facultés des lettres, pour ses facultés des sciences, pour ses facultés de droit et de médecine une somme de 86,311 fr. ! Voilà l'effort, le grand effort que la France a fait ! Ah ! messieurs, vous avez besoin, laissez-moi vous le dire, de la liberté d'enseignement, vous avez besoin de tous les efforts, de tous les concours, vous n'êtes pas assez forts pour vous passer du secours de vos frères !

Je répondrai à ces deux messieurs qu'il y a dans notre enseignement supérieur d'autres souffrances que celles qu'ils ont signalées.

L'argent manque, dit-on ; je crois qu'un jour ou l'autre la commission du budget s'exécutera, et qu'elle pourra vous donner des chaires, des locaux suffisants, des bibliothèques, des collections scientifiques, des cabinets, des laboratoires et même des traitements. Mais le budget tout puissant qu'il est, n'aura pas la puissance de vous donner des professeurs, ceux du moins qui vous manquent, quoique les chaires soient là.

Écoutez ce que vous disais naguère un ministre de l'instruction publique :

« En France, à côté des professeurs éloquents, qui attirent les auditeurs par centaines autour de leur chaire, nous possédons d'illustres savants dont quelques-uns n'ont pas plus de disciples en état de continuer un jour leur enseignement que de critiques autorisés à en signaler les lacunes ou les erreurs ; et il est telle chaire qui court le risque d'être inoccupée, parce que l'étude qu'on y poursuit comptera trop peu de représentants pour fournir un successeur à l'homme éminent qui en sera descendu. »

Vous voyez, messieurs, où nous en sommes. Comment le budget donnera-t-il un successeur à M. Cuvier, un successeur à M. Champollion, un successeur à M. Bur nouf ? Cela ne se peut pas. Il faut les demander à une autre vertu qu'au budget, il faut les demander au dévouement, il faut les demander à la liberté, à la concurrence, à l'émulation.

Je suppose que par des efforts généreux, — et les hommes de l'université en sont parfaitement capables, je ne connais pas d'hommes qui soient plus dévoués au travail, plus infatigables — je suppose que par des efforts extraordinaires ils vous donneront les professeurs qui vous manquent. Vous aurez des professeurs, mais aurez-vous des élèves ? Hier, vous nous avez déclaré que non. Il y a des professeurs, il y a des chaires, il n'y a pas d'élèves !

Messieurs, tout cela est triste à dire, et ceux qui croiraient que je ne souffre pas profondément en le disant ne me connaîtraient guère. J'ai passé ma vie à aimer la jeunesse studieuse ; je dis la jeunesse studieuse et non pas séditionnaire. J'ai passé ma vie à aimer, à admirer la France ; j'ai le goût de l'admiration ; rien n'est plus doux pour moi que d'admirer, et venir à la fin de ma vie déplorer les maux que nous déplorons tous, cela est très amer, croyez-moi.

Le fait, la vérité, c'est que les élèves mêmes manquent. Il y a une flamme qui ne circule pas plus : que voulez-vous que je vous dise ? Cette flamme, vous l'avez éteinte.

Plusieurs membres à gauche. — Qui, vous ? Qui ?

Mgr. Dupanloup. — La Révolution !

Oui, la Révolution, quand elle a détruit vingt-trois universités libres, indépendantes, qui existaient sur le sol de la France, quand elle a renversé l'Académie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences !

*Plusieurs membres.* — Et l'Institut? — Qui est-ce qui a fondé l'Institut?

*Mgr. Dupanloup.* — Oui, vous avez éteint la flamme! Vous aviez, avant 89, plus d'élèves, plus d'humanistes, avec 24 millions d'âmes, que vous n'en avez aujourd'hui avec 36 millions d'habitants. Oui, il y a eu une flamme qu'il faut réveiller, et vous ne la réveillerez, messieurs, que par la liberté, par l'émulation et par la concurrence.

Vous parlez de l'Institut; mais laissez-moi vous dire que, sans le premier empereur, votre Institut n'était rien. C'est lui qui l'a créé, c'est là un fait certain, incontestable, c'est de l'histoire...

*M. Beaussire.* — En supprimant l'Académie des sciences morales et politiques.

*Mgr. Dupanloup.* — Voici encore ce que disait, sur ce point précis dont je viens de parler, M. Duruy, un ministre de l'instruction publique que vous avez aimé, messieurs...

“ Les facultés qui préparent directement à certaines carrières, aux carrières lucratives, il faut bien dire le mot, comme celles du droit et de la médecine, voient partout une nombreuse jeunesse autour de leurs chaires; mais les facultés des lettres et des sciences sont, en plus d'un lieu, languissantes, et nulle part elles ne réunissent un public d'élèves assidus.

“ Et rien ne ressemble chez nous à ces populeuses et vivantes universités d'outre-Rhin, où les maîtres abondent et les élèves aussi.

“ Il faudrait donner à nos professeurs, au lieu d'un auditoire flottant d'amateurs et d'oisifs et sans cesse cesse renouvelé, de véritables élèves.”

Eh bien, quoi qu'il en soit, de cette désertion des cours, de cet abandon de la haute culture intellectuelle, de ce mépris des études désintéressés, il y a des causes multiples; mais il y en a une sur laquelle je vois tomber d'accord, sauf de rares exceptions, les hommes les plus éminents et les plus compétents: c'est la centralisation et le monopole. Peu de temps après nos revers, l'Académie des sciences s'en est préoccupée; son attention a été attirée vers ce grave sujet, elle en a délibéré dans une assemblée mémorable, et c'est là que des aveux comme ceux que je vais vous lire ont, je ne dirai pas échappé, — rien n'échappe à de tels esprits; ils disent ce qu'ils veulent dire et ils le disent bien, comme vous allez l'entendre.

Je sais bien qu'ici je ne serai pas d'accord avec M. Paul Bert; il réclame la liberté, je la réclame aussi; du moins il la demande, mais nous ne demandons pas la même.

Oh! je vais m'expliquer franchement et clairement, messieurs.

La liberté que je désire, il s'en défie, et il a consacré une partie de son discours à nous en montrer, autant qu'il l'a pu, l'impuissance et le péril. La liberté qu'il demande, je n'en veux pas. Et il a cité à cette occasion, de moi, une parole que je maintiens. M. Paul Bert, hier même, à cette tribune, a dit que pour lui la liberté de l'enseignement consistait à tout enseigner à la jeunesse, et à cette étrange parole il a donné ce commentaire textuel, je l'ai lu dans le *Journal Officiel*:

“ Oui, il faut que toutes les opinions, les plus étranges, si elles trouvent un homme assez étrange et assez osé pour les produire, se produisent, et que la jeunesse soit enseignée par là.”

*M. Paul Bert.* — Dans les limites et sous l'autorité de la loi!

*Mgr. Dupanloup.* — Eh bien, messieurs, c'est en présence de cette phrase que je répète ma parole. Oui, à l'insu de leurs auteurs, de telles phrases sur la liberté de tout enseigner à la jeunesse, même les opinions les plus étranges et les plus osées, sont de déplorables sophismes!

Et la raison en est simple, car s'il y a des pères de famille parmi vous, je les défie de me contredire.

Est-ce que ces étudiants, ces enfants, ces jeunes gens

sont en état, sont de force à se défendre contre de tels professeurs, contre un tel enseignement? Et vous voulez que, moi, je les livre sans défense, avec un esprit encore imparfait, à toutes les séductions d'un enseignement étrange et osé, auquel vous prétendez abandonner les chaires de l'enseignement!

Non, messieurs. Quand j'ai écrit cette parole, je me suis souvenir tout simplement de la maxime païenne: *Maxima debetur puero reverentia.*

Voilà un respect que je n'oublierai jamais.

*Une voix à gauche.* — Ce ne sont pas des enfants!

*Mgr. Dupanloup.* — L'un de vous me répond: Ce ne sont pas des enfants! Messieurs, j'ai passé ma vie avec la jeunesse, et je répondrai à l'honorable membre qui m'interrompt, qu'un jeune homme de dix-sept ans qui vient de passer son baccalauréat, qui va à ces cours étranges et osés, est incapable de résister à cet enseignement. Vous pouvez lui supposer toute la vigueur d'esprit dont il peut être capable, il n'en aura jamais assez. Jamais vous ne trouverez un jeune homme de cet âge qui puisse résister à un pareil enseignement, et voilà pourquoi, ami des pères de famille et de la jeunesse, je ne la lui livrerai jamais.

Du reste, M. Paul Bert s'est refuté lui-même dans son discours, où, je suis obligé de le dire, j'ai rencontré plus d'une contradiction. Il s'est refuté lui-même lorsqu'il a dit, — et c'est une noble parole, je ne la lui reproche pas, je la célèbre, et je regrette de ne pas l'avoir trouvée avant lui: — “ Le professeur est le magistrat de la vérité démontrée.”

Est-ce que ces opinions étranges et osées dont vous parlez sont des vérités démontrées? Evidemment, non!

Il me suffit, pour réfuter ces étranges paroles, il me suffit de répéter sa définition du vrai professeur: “ C'est le magistrat de la vérité démontrée.” Or, ce n'est pas le professeur osé et plus ou moins partisan des opinions les plus étranges et quelquefois les plus périlleuses pour la jeunesse.

Si j'ai le chagrin de ne pas me trouver d'accord avec M. Paul Bert sur ce point très-grave, j'ai la satisfaction de me trouver d'accord avec les esprits les plus éminents, les plus compétents de France et avec les savants les plus considérés dans toute l'Europe.

Voici ce que M. Dumas écrivait:

“ C'est la centralisation appliquée à l'université qui, d'un avis général, a tué l'enseignement supérieur. La commission avait reconnu, à l'unanimité, que le mode actuel de l'enseignement ne pouvait être continué sans devenir pour lui une source de décadence, d'affaiblissement et de dégénérescence; il n'en pouvait être autrement; car, — observait encore M. Dumas, vice-président du conseil supérieur de l'instruction publique, — car tous les établissements soumis à un même régime, au même programme, attendant la vie d'un centre commun, finissent par s'endormir dans une douce apathie.”

M. Sainte Claire Deville, autre membre de l'Académie des sciences, disait avec l'assentiment de ses collègues: “ Je fais partie de l'université depuis longtemps, eh bien! voici en mon âme et conscience ce que j'en pense; l'université, telle qu'elle est organisée, nous conduirait à l'ignorance absolue; je voudrais que l'Académie des sciences employât toute son autorité pour faire sortir de ses gonds la porte rouillée qui s'est fermée sur notre enseignement depuis 1792.”

C'est dans cette même Assemblée que le général Morin disait: “ Comment s'étonner de notre infériorité? quand j'ai parcouru l'Allemagne en 1864, j'ai constaté qu'il existait vingt instituts, dont le niveau des études est à la hauteur de notre école polytechnique..... Comment comparer nos institutions à cette puissante organisation scientifique? ”

Le même fait était reconnu par M. Mathieu, qui n'hésitait pas à s'accorder avec ses collègues pour dire avec eux et comme eux : "Les études littéraires ont baissé, les études scientifiques ont baissé ; c'est un fait hors de doute en ce qui concerne l'école polytechnique."

"Une autre raison, — disait encore M. Dumas, — une autre raison qui milite en faveur de l'indépendance de l'université (ou de la liberté d'enseignement), c'est que chacun y met du sien..." — C'est ce que je vous prie de remarquer, messieurs, — "...c'est que chacun y met du sien. Il faut voir comme à Bâle, où nous passions, il y a plusieurs années avec M. Deville, on suit avec amour les progrès de l'université : maîtres, élèves, habitants, ne font qu'une même famille ; ici, à Paris, au contraire, grâce à la centralisation, tout est bien différent. Il faudrait que nos universités reprissent leur indépendance comme avant la première Révolution."

Eh bien, vous le voyez, messieurs, et j'abrège, car je me reproche d'abuser trop longtemps de votre bienveillante attention... Eh bien, vous le voyez, voilà les témoignages des hommes les plus éminents et les plus compétents en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur.

Sauf de rares exceptions, il n'y a qu'une voix pour dire que la liberté est le seul remède efficace, sinon immédiat, certain du moins, aux maux que nous déplorons tous.

La liberté donnera à l'enseignement lui-même plus de vie, lui ouvrira des horizons nouveaux, lui suscitera des méthodes nouvelles, des progrès nouveaux, une originalité, une fécondité qui n'appartiennent qu'à elle, et des secours inattendus.

Vous n'avez pas de locaux, vos bibliothèques, vos cabinets scientifiques, vos laboratoires souffrent. L'argent vous manque. La liberté vous en donnera comme elle en a donné aux vingt-trois universités libres et indépendantes que la Révolution a détruites.

Vous n'avez pas d'élèves, les ministres et les professeurs s'en plaignent ; la liberté vous en donnera, comme elle en a donné aux cent collèges libres que la loi de 1850 a suscités tout à coup parmi nous. Ces collèges sont animés, peuplés, remplis d'une florissante jeunesse, et vos lycées n'en ont pas souffert ; vous en avez créé de nouveaux. C'est que la liberté, l'émulation, c'est la vie, c'est la flamme créatrice.

Vous n'avez pas de professeurs ; vous vous en plaigniez. Eh ! bien, la liberté vous en donnera comme elle en avait donné autrefois à nos anciennes universités, comme elle en a donné récemment à l'enseignement secondaire.

Parmi ces professeurs il y aura sans doute des ecclésiastiques ; et quel malheur s'ils enseignent bien ? Il s'y trouvera aussi des chrétiens, de grands chrétiens, comme j'en connais, à l'heure qu'il est, dans l'université elle-même.

Je ne vois pas comment des hommes tels que Ozanam, Biot et Cauchy déshonoreraient la science. Je ne nomme pas les vivants, le respect me défend de les louer.

Non, messieurs, laissons tomber ces préventions qui nous séparent. Comme je l'ai dit en commençant : travaillons de concert ; nous nous élèverons, nous nous éclairerons, nous nous améliorerons les uns les autres.

Dans les sciences le père Secchi ne sera pas inutile aux plus hautes investigations de M. Le Verrier, et vous décernerez à ce modeste et savant religieux la médaille d'or de votre grande exposition.

Dans les lettres le cardinal Mai, explorateur infatigable et heureux des palimpsestes, découvrira la république inoffensive... de Cicéron... et d'illustres membres de l'Académie française, M. Villemain ou M. de Rémusat, s'empresseront de la traduire.

Aux philologues le cardinal Mezzofante, sagace et pénétrant génie, à qui Dieu semble avoir, dans ces

derniers temps, communiqué le don des langues, en révélera les étonnantes ramifications et des idiomes inconnus jusqu'alors.

Et ne sont-ce pas de pauvres missionnaires du Malabar, — hier vous parliez de l'hébreu et je vais vous parler du sanscrit, — ne sont-ce pas de pauvres missionnaires du Malabar qui vous ont apporté les premiers éléments de cette langue sanscrite, qui est aujourd'hui le centre de vos plus puissants travaux philologiques ?

Non, messieurs, ne rompez pas, renouez plutôt la noble et antique alliance indignement brisée au dernier siècle, l'alliance toujours nécessaire et féconde, entre la religion et les lettres, entre le génie et la foi. Pour moi, parmi tous mes contemporains, je n'en connais pas un seul assez riche, assez fort, assez puissant pour se passer du secours de ses frères.

Voilà pourquoi toute division m'attriste profondément ; voilà pourquoi je voudrais pouvoir aller à chacun de vous, découvrir et recueillir dans son cœur ce qui s'y rencontre de bon, de généreux, de fécond, et de toutes ces forces vives, de toutes ces richesses du pays former un faisceau, un trésor, que Dieu bénirait et qui serait encore au milieu de nos malheurs la résurrection et la fortune de la France ! (Bravos et applaudissements prolongés à droite et au centre. — L'orateur, en descendant de la tribune, est entouré et félicité par un grand nombre de ses collègues.)

## P E D A G O G I E .

### Leçons familières de langue française.

LES DIX PARTIES DE DISCOURS.

#### Introduction. — (Suite)

Vous vous rappelez, n'est-ce pas ? mes enfants, que, dans la dernière leçon, nous avons formé une phrase : *Le cheval de Jean est noir*. Une phrase, c'est-à-dire un ensemble de mots ayant un sens complet, et tels que, quand nous les avons prononcés, notre esprit est pleinement satisfait, et que rien ne nous manque pour comprendre la pensée qu'on a voulu nous exprimer :

Et je vous ai fait remarquer que, dans la phrase que nous avons prise comme exemple, il y avait trois parties distinctes : la réunion de mots désignant par son nom et par le rapport qu'il a avec son maître l'animal dont j'affirme quelque chose : *Le cheval de Jean* ; le mot *est*, qui indique que l'animal dont j'affirme quelque chose existe, et enfin le mot qui indique la qualité, la manière d'être que j'attribue à cet animal : *noir*.

Les grammairiens appellent ces trois parties des *termes* ; et ils appellent le premier de ces termes la *siget*, c'est-à-dire ce sur quoi porte ce qu'on affirme ; le second, ils l'appellent le *verbe*, d'un mot latin qui veut dire parole, mot, le verbe étant en quelque sorte le mot par excellence (1), celui qui est nécessaire pour avoir un sens complet, celui sans lequel on ne saurait former une phrase ; et le troisième, l'*attribut*, c'est-à-dire le mot qui indique ce qu'on affirme du sujet, ce qu'on lui attribue.

Par conséquent, dans notre phrase, le sujet, c'est : *le cheval de Jean* ; le verbe : *est*, et l'attribut : *noir*.

Et, en essayant de faire des phrases plus ou moins analogues à celles-ci : *Le cheval de Jean est noir*, vous avez pu voir que ces trois parties, ces trois termes, le sujet, le verbe et l'attribut, étaient absolument nécessaires pour que l'ensemble de mots que vous imaginiez eût un sens.

Vous aurez sans doute aussi remarqué que le sujet et l'attribut peuvent être composés d'un nombre plus ou moins grand de mots, parce qu'ils peuvent indiquer des idées plus ou moins simples.

C'est ainsi que je vous ai dit : *Le cheval de Jean est noir*, parce que mon intention était de vous indiquer que ce cheval dont je m'occupais est celui qui appartient à Jean, mais n'est-il pas vrai que j'aurais pu laisser de côté cette idée particulière du rapport de propriété qu'il y a entre Jean et le cheval, et dès lors, vous montrant le cheval, ou après vous en avoir parlé de telle ou telle manière, vous dire seule-

(1) On dira de quelqu'un : vous avez le verbe haut, pour indiquer qu'il a la parole haute, qu'il parle avec un son de voix éclatant, ou, dans un autre sens, avec fierté, avec arrogance.



ment : *ce cheval est noir*? Ma pensée serait ainsi, si vous voulez, moins déterminée, moins précise, moins complète, mais elle aurait encore cependant, bien que privée de ce complément, un sens arrêté, et les mots : *Le cheval est noir*, formeraient encore une phrase.

Ces mots qui ne sont point absolument nécessaires au sens de la phrase, mais qui servent seulement à compléter le sens d'un des termes nécessaires de la phrase, sont dits des *compléments*, et le terme qui les reçoit est dit *complexe*, c'est-à-dire ayant un complément. Il est dit *incomplet* dans le cas contraire.

Ainsi quand je vous disais : *Le cheval de Jean est noir*, ces mots de *Jean* sont le complément du sujet *le cheval*, et le sujet : *le cheval de Jean* est un sujet complexe. Si je vous avais dit : *Le cheval est utile à l'homme*, ce ne serait plus, n'est-il pas vrai? le sujet que vous appellerez complexe, mais l'attribut *utile à l'homme*, et vous diriez que ces mots à *l'homme* sont le complément de l'attribut *utile*.

Il peut arriver aussi qu'au lieu d'attribuer, dans ma pensée, à un seul être ou à une seule chose, à un seul animal, par exemple, comme tout à l'heure, une qualité, une manière d'être, je veuille attribuer cette qualité, cette manière d'être à plusieurs êtres, à plusieurs choses, — gardons notre exemple — à plusieurs animaux différents, ou encore qu'au lieu d'attribuer à un être, à une chose, à un animal, si vous voulez, une seule qualité, une seule manière d'être, je leur attribue plusieurs qualités, plusieurs manières d'être différents.

Ainsi, je remarque que le cheval de Jean est noir en certaines parties de son corps et blanc dans certaines autres; je vous dirai : *Le cheval de Jean est noir et blanc*. Je remarque que ce n'est pas seulement le cheval de Jean qui est noir, mais aussi sa vache et son chien; je vous dirai : *Le cheval, le chien et la vache de Jean sont noirs*.

Dans la première phrase, l'attribut : *noir et blanc*. Dans la seconde, le sujet : *Le cheval, la vache et le chien* sont appelés par les grammairiens *composés ou multiples*; on les appelle *simples* quand ils n'expriment pas, le sujet, des êtres différents, des choses différentes, l'attribut, des qualités, manières d'être d'ordre différent.

Ces phrases : *Le cheval de Jean est noir*, *Le cheval est utile à l'homme*, *Le cheval de Jean est noir et blanc*, *Le cheval, la vache et le chien de Jean sont noirs*, renferment, n'est-il pas vrai? d'abord les trois termes que nous avons reconnus comme rigoureusement nécessaires pour que le sens soit complet, et ensuite quelque chose de plus.

Il y a d'autres phrases, au contraire, qui ne contiennent pas, exprimés par des mots distincts, ces trois termes. Quand je dis : *Le cheval dort*, *la vache pait*, *Paul marche*, le sens est complet, vous le sentez bien, comme quand je vous disais : *Le cheval est noir*. Et pourquoi est-il complet? C'est que, comme tout à l'heure, les mots dont je me suis servi contiennent un jugement, une affirmation. Dans la première phrase, par exemple, il y a un être, un animal dont j'affirme quelque, à qui j'attribue une manière d'être, *le cheval*, et l'autre mot *dort* indique à lui seul non-seulement la manière d'être que j'attribue au cheval, mais encore que c'est au cheval que j'attribue cette manière d'être. Quand je dis : *dort*, c'est comme je disais : est actuellement dormant, est à présent dans l'état de sommeil; *dort* exprime l'existence modifiée d'une certaine façon, modifiée par le sommeil; et quand je reproche ces deux mots *dort* et *le cheval*, j'indique que dans mon esprit j'attribue au cheval cet état particulier de l'existence qui est le sommeil. Le mot *dort* qui indique ainsi à fois et cet état et l'attribution que j'en fais au cheval est un verbe, et, comme on dit, un verbe attributif, un verbe contenant l'attribut.

*Dormir*, c'est être dans l'état de sommeil; *paitre*, *marcher* indiquent quelque chose de plus, une action; *paitre* se dit d'un animal qui cueille l'herbe avec ses dents pour s'en nourrir; *marcher*, c'est agiter ses jambes pour faire du chemin. L'homme, l'animal subissent l'état de sommeil; ils sont, comme on dit, passifs (2) sous l'influence de cet état; quand, au contraire, l'animal pait, quand l'homme marche, ils développent, l'homme en marchant, l'animal en paissant, une activité qui leur est propre, ils se portent eux-mêmes à la chose qu'ils font, ils sont actifs, ils agissent. Quand je dis : *La vache pait*, *Paul marche*, je n'indique pas seulement que la vache, que Paul sont, qu'ils existent, comme je le faisais en employant le verbe *est* quand je disais du cheval : *Le cheval est noir*; je ne leur attribue pas seulement un certain état particulier, une manière spéciale d'exister, comme je le faisais encore pour le cheval quand je disais : *le cheval dort*; j'attribue à la vache l'action de paitre, j'attribue à Paul l'action de marcher, et le rapprochement de ces mots : *La vache et pait*, *Paul et marche*, indique qu'il y a dans mon esprit jugement, affirmation. Ici encore le verbe *paitre*, le verbe *marcher* sont attributifs, c'est-à-dire contiennent en eux-mêmes l'idée d'une action et l'idée d'une attribution que je fais en moi-même de cette action, dans le premier cas à la vache, dans le second à Paul.

Ces ensembles de mots : *Le cheval dort*, *la vache pait* et *Paul marche*, renferment donc les termes que nous avons reconnus comme nécessaires pour constituer une phrase, mais dans ces phrases, et généra-

ralement dans toutes celles où le verbe indique autre chose que l'existence, comme *devenir*, ou une manière de voir notre esprit touchant l'existence, comme *sembler*, *paraître*, deux mots distincts seulement suffisent pour que le sens soit déterminé. Le rapprochement du verbe et du sujet, quand le verbe exprime un état ou une action, indique l'attribution que dans son esprit l'on fait au sujet de l'état ou de l'action exprimés par le verbe; ce rapprochement, comme on dit, rend le verbe attributif. Les mots *dormir*, *manger*, *boire*, *espérer*, ne forment point une phrase; ce ne sont que des mots exprimant une idée unique, l'idée d'un état ou d'une action, et ils peuvent à ce titre être employés soit comme sujets, soit comme attributs; *Dormir* trop longtemps est malsain, *Espérer* toujours c'est *désespérer*. Mais quand j'ai dit : *Pierre dort*, *Pierre mange*, *Pierre boit*, *Pierre espère*, j'ai fait autant de phrases que j'ai employé de verbes, parce que chaque fois que j'ai employé un de ces verbes, j'ai attribué à un sujet l'action ou l'état exprimés par le verbe, et argé que cette action est faite par le sujet, que cet état est celui du sujet (3).

Eh bien, toute phrase réduite aux termes nécessaires pour énoncer un jugement, c'est-à-dire composée d'un sujet, d'un verbe ou d'un attribut, quand le verbe n'indique que l'existence, ou composée d'un sujet et d'un verbe attributif indiquant un état ou une action (4), prend le nom particulier de *proposition*.

(A continuer.)

## AGRICULTURE.

### L'enseignement agricole.

Rien n'égale l'ardeur avec laquelle la Société d'agriculture de Beauvais, en France, s'efforce d'introduire l'enseignement agricole et horticole dans les écoles de la campagne. Dans ce but, non seulement elle accorde des primes aux instituteurs les plus méritants, mais elle a de plus nommé une Commission chargée spécialement de voir par elle-même comment fonctionne le système généralement suivi.

Cette commission vient de faire son rapport, et nous en extrayons les théories suivantes que nous signalons à l'attention de tous les hommes qui s'occupent d'enseignement en vue d'être utiles à leurs concitoyens :

« Si nous ne nous sommes pas trompés sur vos intentions, vous n'entendez point, en préconisant l'enseignement de l'agriculture, exprimer le vœu que, comme exercice scolaire, les enfants aient à être occupés au travail manuel des champs. Les instituteurs devraient pour cela devenir de petits fermiers dont les valets seraient leurs jeunes élèves : une grande partie d'entre eux ne sauraient remplir ce rôle; le pourraient-ils que l'innovation ne serait pas goûtée par les familles. Votre manière de voir est autre et la mission des instituteurs, pour rester plus restreinte, n'en est pas moins importante.

« La plupart des élèves de nos écoles ont sous les yeux les faits pratiques de l'agriculture; ces faits leur sont familiers parce qu'ils sont en quelque sorte inséparables de leur existence. Il ne s'agit que d'éclairer, de diriger leur action; c'est là la partie qu'il appartient à l'école de développer. La chose est plus facile qu'on ne le pense.

« Il importe d'abord d'habituer les enfants à comprendre que l'agriculture, comme toutes les connaissances humaines, est susceptible de se perfectionner par l'instruction. Quand l'ouvrier des champs, qui travaille par habitude et par tradition, initie ses enfants à la pratique agricole, il les forme bien aux labeurs de la vie rustique;

(3) Nous expliquerons plus tard l'emploi de ce petit mot.

(4) « On veut par force retrouver le verbe *être* dans tous les autres verbes, non-seulement par la terminaison des temps et des personnes, mais encore par la signification. Un coup d'œil sur la conjugaison réfute le premier point; quant au second, l'élève comprendra bien mieux par exemple *parler*, *écrire*, *lire*, etc., que les circonlocutions *être parlant*, *être écrivant*; expressions trahissantes qu'il n'a jamais entendues et qu'il n'entendra jamais, parce qu'elles ne sont pas du tout reçues dans la langue. A quoi bon lui en parler, quand il y a tant d'autres choses à lui dire? » Le P. CLOUET, *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*.

(2) D'un seul mot latin qui veut dire: souffrir, être sous l'influence de quelque chose qui s'impose à vous.

mais ce qu'il ne leur donne pas généralement, ce sont les notions raisonnées sur les travaux qu'ils exécutent; c'est à l'école, c'est à l'instituteur à suppléer à l'insuffisance du père de famille. Pour cela il suffira de placer entre les mains des enfants un livre très-simple, clair et substantiel dont l'agriculture soit le sujet; le maître le fait lire avec attention; les élèves en apprennent et en écrivent les principaux passages; ils ne comprennent pas d'abord; mais déjà leur intelligence se prépare et les traces imprimées dans leur cerveau ne tardent à les conduire au raisonnement. Tel est le premier degré de cette instruction spéciale. Puis le maître adresse des questions sur le texte et s'assure qu'il a été compris. C'est alors que, donnant un développement graduel à son enseignement, il fixe l'attention des enfants en leur proposant des devoirs simples sur la lecture: un résumé oral ou écrit, des comparaisons entre les idées développées dans le livre et la façon d'opérer usitée dans le pays, la solution arithmétique de certains faits, etc. Par cette simple méthode qui n'offre rien de difficile, on voit la lumière se produire, le chaos se débrouiller dans ces jeunes esprits; l'observation et le raisonnement deviennent le propre de leurs habitudes, et pour ainsi dire à leur insu. Il est facile, en outre, de fusionner l'enseignement dont il s'agit, avec les études classiques: la lecture, l'écriture, la dictée, les exercices de composition française et le calcul se prêtent à des développements nombreux, capables, sous la couleur agricole, d'habituer les enfants à appliquer le bienfait de leur instruction aux faits qui doivent les conduire à une amélioration matérielle et morale de leur condition.

"Tous les instituteurs sont ordinairement préparés à répondre à ce que cet enseignement demande de savoir, d'attention et de dévouement. Leur action devient surtout efficace si, adoptant une pareille marche générale, ils savent, en outre faire de l'enclos de l'école un champ d'expériences dont le jardinage et l'arboriculture fournissent les motifs.—C'est là, à notre avis l'enseignement qui convient à la plupart des communes rurales.

"Tel est le point de vue sous lequel votre commission s'est placée avant de commencer ses opérations.

"Sa première impression dans la visite des établissements, a été favorable à la méthode des maîtres; elle a tout de suite aperçu que vos intentions et les intérêts que vous défendez sont satisfaits dans la plupart des milieux.

"La situation générale lui a surtout paru bonne sous deux points principaux; l'annexion d'un jardin aux maisons d'école; l'organisation d'un cours d'enseignement pour l'agriculture.

"Toutes les écoles du canton de Grandvilliers sont pourvues d'un jardin. Sur les 24 instituteurs en exercice, 19 joignent à leur programme un enseignement théorique agricole plus ou moins développé; 11 font à leurs élèves des cours à la fois théoriques et pratiques sur l'horticulture; le nombre de ceux qui pour cette matière bornent leur enseignement à la théorie se réduit à 7.

"Le fait capital qui ressort de ces constatations, c'est que le goût des choses de l'agriculture est entré dans les habitudes des instituteurs: il ne pouvait en être autrement dans un département où, de bonne heure, par l'organisation d'un professorat agricole et horticole qui va chercher les intéressés sur place, on a trouvé la meilleure solution et la plus rationnelle à cette question de l'enseignement de l'agriculture, laquelle, en beaucoup de lieux, reste stationnaire ou renfermée dans le domaine des théories inefficaces. Votre rapporteur, messieurs, est d'autant mieux placé pour apprécier la situation, qu'il peut juger par comparaison en rapprochant de ce qui se fait ici ce qu'il a vu pratiquer dans d'autres départements où la science agricole est moins encouragée.

"Dans ce canton beaucoup d'instituteurs font partie de

la société d'horticulture; presque tous suivent avec régularité les cours périodiques de vos excellents professeurs: ils ne sont pas les moins empressés à faire profiter les bonnes leçons qu'ils y reçoivent.

"D'aussi heureuses conditions ont déjà valu à la circonscription cantonale des avantages sérieux dont il est facile de se rendre compte; c'est particulièrement, pour nous borner à l'horticulture, la vulgarisation des meilleurs procédés de plantation et d'entretien des jardins, l'introduction des bonnes espèces d'arbres fruitiers, des plantes potagères améliorées, etc.

"Le goût et l'habitude du jardinage ainsi développés offrent, selon nous, le mode d'enseignement le plus fructueux qu'on puisse proposer d'employer avec les gens de la campagne, c'est celui d'un exemple dont le rayonnement, en s'exercant autour de chaque école, gagne de proche en proche les populations voisines.

"Il est juste de reconnaître, quoiqu'il n'y ait là qu'un résultat d'un ordre inférieur, que les instituteurs sont toujours récompensés de leur application aux choses de l'horticulture; ils trouvent dans le produit de leur jardin le moyen d'accroître leur aisance par un supplément notable ajouté à leur modeste traitement. En effet, presque partout, ces jardins donnent en légumes et en fruits de quoi suffire aux besoins du ménage, et parfois des primeurs dont quelques-unes pourraient le disputer à celles des jardins les plus renommés. A ces produits plusieurs instituteurs joignent celui d'une vache; quelques autres entretiennent un rucher; presque tous une basse-cour généralement bien peuplée.

"C'est ici l'occasion pour votre Commission de rendre hommage aux qualités des excellentes ménagères que les instituteurs savent associer à leur existence; dans toutes les écoles bien tenues on aperçoit toujours la main de la femme de l'instituteur.

"Un tel état de choses, que l'on est heureux de constater, fait le plus grand honneur à la Société d'agriculture et à celle d'horticulture qui ont contribué pour une large part à le provoquer. Votre rapporteur, Messieurs, est trop lié aux intérêts des instituteurs pour que des remerciements adressés au nom de ces derniers, aux deux Sociétés dont il s'agit, qui dirigent et encouragent leurs travaux, puissent, en la circonstance, avoir un autre caractère que celui d'un acte de reconnaissance très opportune et légitimement acquise.

—Gazette des Campagnes.

## V A R I E T E S .

### DU LATIN DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

(suite)

L'Imitation de Jésus-Christ est un livre dans lequel nous lisons tous les uns aussi bien que les autres. L'esprit n'y fait rien, ou il y fait si peu! Le bon entendeur dans la science du Christ, c'est le cœur. Faites attention que l'esprit, j'entends le bel esprit, met plus du sien propre dans ce livre qu'il n'en tire ce qui s'y trouve. Ainsi, le bel esprit nous soutient que l'Imitation a été écrite par un moine, et pour des moines, et qu'elle ne regarde aucunement les personnes du siècle. Et d'où vient donc qu'elle me convient, dans tous les moments de ma vie, à moi qui ne fais usage ni de la haine ni de la discipline, et qui maltraite mon corps le moins que je peux? Je suis bien peu du monde. Encore en suis-je assez pour le voir tel qu'il est, pour souffrir de ses duretés ou de ses sottises, et pour combattre au moins mal de mon âme le combat

journalier de l'homme de bien. Comment se fait-il que, sortant de cette presse toujours froissé et souvent meurtri, je ne revienne pas à ce livre qu'il ne m'oblige à rentrer en moi-même? Dire que je deviens humble avec ce livre, ce serait mentir. Les saints même n'ont pas une entière persuasior. de leur humilité. Mais j'ai une vue du monde plus juste, plus nette et plus tranquille. Je croirais volontiers que la vanité et l'aigreur, n'offusquent un peu moins le sens, et que "ce pacifique," comme il s'appelle lui-même, *pacifcus*, me renvoie à mes semblables pleins de la bonne volonté de la bonne volonté de les supporter et de me faire supporter par eux. Et surtout j'ai la mesure de mon petit individu. Est-ce être humble cela? Hélas! non; on est encore à cent lieues de la chose. Néanmoins, pour un séculier, c'est un petit commencement. Vous voyez bien que ce livre n'opère pas que sur des religieux, et qu'il n'a pas été écrit pour le cloître seulement. L'Eglise, le cloître, le siècle, tout ce qui prie, médite ou agit, les détachés et les affairés, ceux de la cellule et ceux de la place publique, aucun homme n'a le cœur si pur, l'entendement si net, la volonté si droite, que cela le dispense d'aller à cette école de vertu si parfaite, de sainteté compatible avec la chair, de prudence séculière et résolutive. On se laisse tout dire par ce livre et principalement les choses qu'on ne veut pas ou qu'on ne sait pas se dire à soi-même. On se confesse à ce bon disciple du Christ, sans penser qu'on est là agenouillé devant le plus perspicace et le plus miséricordieux des confesseurs. On lui débite honnement ce qu'on a sur la conscience. Il vous fait chercher et trouver de vous-même bien des peccadilles et des petites vilénies dont vous vous croyiez exempt. Ah! il ne fait pas bon aller à ce confesseur, quand on s'est jugé homme de bien, et qu'on s'en est administré à soi-même le brevet! Il vous force à en rabattre terriblement; et je sais certain chapitre VII du livre IV de ma petite édition, *De discussione propria conscientia*, qui ne vous laisse pas dormir d'un somme bien tranquille, après qu'on l'a lu à la veille d'une communion, et même en temps ordinaire. N'allez pas à ce médecin, auquel on n'en remontre pas dans sa pathologie et sa thérapeutique, si vous ne voulez pas qu'il vous amène à lui déclarer *dicenda tacenda*.

Je cherche pourquoi ce livre, en quelque endroit que je l'ouvre, m'est si intelligible, et comment il se fait qu'il a si tôt rempli de sa lumière tout l'intérieur de mon âme. Est-ce qu'il se met en frais d'éloquence tout exprès pour moi qui suis un lettré, et qui ai fréquenté les écoles des beaux parleurs? Est-ce qu'il me prend par mon faible de lettré, essayant sur moi la force des arguments ou le charme d'une belle diction? Mais il en fait autant sur un homme de nulle littérature, pourvu que cet homme soit candide et bien disposé pour la vérité; mais il touche et il persuade des femmelettes qui viennent à lui avec une créance en Dieu faite et cimentée, ai-je besoin d'ajouter, avec la charge de soucis et de maux sous laquelle toute créature humaine gémit et se sent près de succomber. *Venite ad me omnes qui onerati estis.....* Qu'est-ce donc que ce discours de l'imitation qui est sur-le-champ compréhensible pour tout le monde? Ni les rhétoriques, ni les poétiques ne nous y ont préparés. La persuasion s'opère en nous comme d'elle-même et par la vertu immédiate des paroles. Je ne m'aperçois pas que cet homme, vraiment évangélique, fasse l'orateur ou, si peu que ce soit, l'homme habile avec moi. Je ne le vois pas venir avec son art de discourir et avec les rets dans lesquels tout beau parleur essaye de me prendre.—*Eyo doceo sine strepitu verborum, sine pugnatione argumentorum* (Liv. III, chap. XLII).—Dès que je l'ai entendu, je suis à lui. Je lui sais gagné par tout ce qu'il sait de moi mieux que moi-même et d'une science plus spirituelle. Il cherche si peu à m'endormir sur les deux ou trois affaires

capitales dont j'ai à m'occuper ici-bas, et qui sont, je pense, de vivre en homme de bien, de ne cesser d'avoir guerre avec mes passions, et de tenir mes comptes à peu près au net pour le grand jour du jugement. Tant de prohiit et si peu de littérature, tant de vraie affection pour ma personne, un souci de mon âme immortelle si prévenant et si tendre, et une si vive appréhension que ce beau destin, sottement compromis par moi, ne s'en aille en fumée; c'est cela qui me fait me donner à ce véritable ami, plus jaloux que moi-même du total de mon être et de ma santé morale. Il m'avertit ou il me réprimande avec une hauteur de religion et de raison étonnante; et il ne me dit jamais rien qui me chagrine ou qui m'offense. Il me remplit de confusion sur le sujet de mes fautes; et il ne m'accable pas du poids de ses censures. Et sa charité est si grande avec moi que je ne mets plus de mesure à mes aveux. Ah! il est bien établi, lui aussi, dans la charge de médecin des âmes. *Celestis medicus animarum*. Je ne lui cèle aucun de mes maux intestins; et celles des pestes que je sens le moins, parce qu'elles m'ont passé en nature, et qu'elles coulent du même cours que mes humeurs, il les rend perceptibles pour moi à l'égal des sensations les plus vives; il y met la pointe et les feux de la douleur. Quel diagnostic profond que le sien, et en même temps quel procédé suave et pudique! Ce médecin, vraiment céleste, a les yeux et le toucher de Celui qui a guéri l'aveugle-né, et qui a relevé la femme adultère abattue dans la poudre du chemin. *Tu solamen pressuræ* (liv. III, ch. LV). Il n'y a pas, après l'Evangile d'où ce livre est sorti tout bon et tout vrai, une pharmacopée des âmes comparable à celle-là pour les propriétés, les vertus et le mélange des simples. La médecine des corps fait tant parler d'elle aujourd'hui, et même elle affecte de telles capacités et une domination si nouvelle dans la morale, dans la morale des nerfs, que nous pouvons bien de notre côté vanter un peu la médecine des esprits et les guérissons qu'elle opère.

Il faut avoir été de la troupe des malades que ce bon guérisseur a rennis sur pied, pour pouvoir se bien rendre compte à soi-même du pauvre état dans lequel il vous a trouvé, et de la santé, hélas! toujours précaire, dans laquelle il vous a rétabli. C'est votre convescence qui lui est particulièrement précieuse. C'est votre grande faiblesse qui met en travail ce prodigieux génie de direction, et qui le rend si inventif contre les rechutes. Je défie bien un homme, un peu capable, de se regarder dans son fond (je ne parle pas d'un religieux pour qui c'est une occupation et une vertu d'état); je prends l'un des nôtres, un séculier, un combattant, un blessé de la vie contentieuse; et je le mets au défi de dérober quelque partie de ce soit de sa personne au coup d'œil et au toucher de ce maître guérisseur. Avec lui, il n'y a grimaces qui tiennent, ni fausse pudeur, ni manière de lui marquer et de ne lui marquer pas l'endroit où vous souffrez. *Passionum tuarum miserias...* Où souffrez-vous? Dans votre vanité? La vanité est le mal du plus grand nombre. Il pousse partout, comme la folle-avoine; et partout, il fait mourir la bonne herbe. Il a des racines ténues et misérables, qui se nourrissent de rien. Les vents en répandent la semence par la campagne. Vous l'ôtez d'ici, il reparait par là-bas. On le contrarie et on le gêne bien un peu; mais d'en nettoyer tout à fait le cœur, cela ne se voit pas, sinon quand le cœur lui-même a cessé de battre. Vous vivez malaisément avec vous-même et avec les autres. J'entends par là que votre condition, étroite et pas beaucoup différente de la pauvreté, vous déplaît et vous aigrit. Votre maison, votre chez-vous n'est pas, à proprement parler, un lieu de délices. Il y manque ceci et cela, et cette autre chose qui confine au superflu. C'est le défectueux qui y surabonde. Vous



regard-*z* beaucoup chez votre voisin, où l'on regorge de tout ce qui n'est pas chez vous; il vous semble que vous êtes dans l'indigence. Et vous y êtes en effet par comparaison, et par l'effroyable vanité de paraître à laquelle vous assujettissent les mœurs du temps, votre éducation libérale et vos grands sentiments. Votre esprit voudrait bien vaquer à l'idéal et ne faire que cela; mais le domestique vous tire en bas et vous exerce petitement. Voici que vous avez sur les bras une grande fille, *grandem filiam*, a dit Terence, en âge d'être pourvue. Elle est belle et saine. Vous l'avez élevée pour l'une de ces situations moyennes qui n'est ni la richesse, ni la pauvreté. Elle a de la religion assez, ce qu'il en faut pour vivre dans le monde, et pas le plus petit grain de roman dans la tête. Elle n'a vu chez vous que choses honnêtes, raisonnables, le plus souvent difficiles. Cette fille ferait une très-bonne femme, si cela constituait aujourd'hui l'apport principal en mariage. Mais elle n'a pas de dot, ou elle en a si peu qu'on n'en parle pas, et que sa personne en paraît comme enlaidie. Il vous faudra donc voir cette fleur de jeunesse et de grâce se passer au bout de peu d'années. Elle ne sera plus même, pour vos yeux de père, cette belle jeune fille, votre sang et votre orgueil. Ah! les temps sont durs et le siècle est à l'argent. On n'épouse plus que chez Plutus et dans la clientèle de Plutus. Vous supportez mal, pour votre chère enfant, cette disgrâce. Ce n'est pas, certes, un petit chagrin que celui-là, et il s'accroît de toute la malice avec laquelle le monde en parle. Votre cœur s'en aigrit. Convenez que les établissements heureux de ces filles dotées, dont on vous rebat les oreilles, vous ont fait connaître le mal de l'envie. Oui, depuis que vous avez regardé dans la maison d'autrui, vous êtes devenu un envieux. Ce poison s'est insinué dans votre cœur. Vous êtes bien à plaindre. Qu'ai-je à vous dire? Je suis aussi malade que vous, quoique d'une autre manière. Allons ensemble au même médecin. Il est inépuisable en remèdes et en soulagements. Il en a pour vous, il en a pour moi, il en a pour tout le monde [*Tu solus sufficientissimus et solatiosissimus es* (liv. III, chap. xxi)].

## VI

Avant d'en venir à cette langue unique de l'*Imitation de Jésus Christ* (*De Imitatione Christi*), à ce latin qui sonne le barbare à nos oreilles cicéroniennes, considérons, vous et moi, l'un des plus grands troubles et des plus constants de cette vie-ci. Il a sa cause dans le même fonds de malice originelle que j'ai dit plus haut. Il naît du même ferment d'envie. Voici un homme avec lequel vous vous rencontrez dans un endroit qu'on a disposé tout exprès pour que beaucoup de personnes y puissent attendre, bâiller ensemble d'ennui et ensemble sécher d'impatience. Cet endroit-là s'appelle l'antichambre d'un Grand. Depuis les beaux temps de la monarchie, le lieu n'a pas beaucoup changé, ni ce qu'on y vient faire, ni les airs, ni les attitudes des gens. Comment se fait-il que vous soyez ici? Pourquoi cet habit et ce linge blanc du solliciteur? Vous n'aviez pas à vous déranger de chez vous. Ce que vous demandez vous est cent fois dû. Tout le monde vous met dans ce poste, et s'étonne de ne pas vous y voir. Mais quelqu'un vous dispute la place; il est ici avec vous, et plus près de la porte par laquelle on est introduit dans le Saint-des-Saints. Il connaît mieux que vous et depuis longtemps la maison et ses êtres. Il a d'anciennes familiarités avec les gens qui introduisent. Aussi est-il introduit avant vous. L'audience a été courte. Il en sort radieux, d'un pas précipité, et, vous éventant de la basque de son habit, il vous fait un petit salut qui veut dire: J'ai votre place. Vous venez après, et l'on vous retient plus longtemps. C'est qu'on a beaucoup de paroles à vous dire, de ces paroles par lesquelles on tâche de rappeler

les noyés à la vie. Allez à ce beau livre, croyez-moi, en rentrant chez vous, et ne manquez pas à l'ouvrir au liv. III, chap. xxi.

Vous y lirez ceci: *Potent alii et accipiant, tu petes et non impetrabis*. Et il ajoute, tant il sait parler à propos à votre cœur et au mien: *Propter hoc natura quandoque contristabitur, et magnum, si silens portaveris* (liv. III, chap. xxi).

Où! oui, vous crierez partout qu'on vous a assassiné dans votre droit, dans vos titres acquis, et, peu s'en faut, dans votre honneur. Nous sommes ainsi faits. Qu'est ce que le chagrin d'une affaire temporelle manquée ne vous arrache pas de violent et d'outré? Et y a-t-il rien de plus plaintif et de plus déclamatoire que notre amour propre, quand il a regu un coup fourré? Contre ces abattements de l'âme (tous sont mentionnés et spécifiés dans l'*Imitation*, et je ne m'attache qu'aux plus communs), vous ne pouvez rien de vous-même. Vous roidir et ramasser vos muscles à la manière des athlètes d'Olympie, c'est de la plastique d'école; ce n'est rien de plus. Allez plutôt au livre des humbles, et faites ce qu'il vous dit. Il veut de vous beaucoup moins et beaucoup plus que cette imperturbabilité de la surface; il vous veut réduit au dedans, pacifié, entièrement tourné vers Dieu et à sa discrétion. *Serva cor liberum et ad Deum sursum erectum* (liv. I, chap. xvii).

Ne dites pas que ceci est l'affaire d'un moine et non pas la vôtre. C'est bien plus la vôtre que celle d'un moine. Lui, il est humble par état, et il mange un pain fait de la poussière de la terre. Le monde ne connaît plus, ne blesse plus cet homme mort et déjà enseveli; sa chair ne lui est plus rien. Ne voyez-vous pas qu'elle repose en paix ou qu'il s'en faut de peu; mais la vôtre est toute vive et toute sensible. Par quoi n'est-elle pas chatouillée ou percée? Quelles choses ne l'enflent ou ne la crévent? Une parole tombée des lèvres d'un homme puissant vous porte au septième ciel; une parole désagréable de ce même homme vous est un coup de massue. Ici on vous déprime, là on vous joue. Ailleurs vous êtes traversé et supplanté par moins capable et moins méritant que vous. Ce bon ami vous manque le jour même où vous vous réclamez de lui. Hier il vous disait: "Je suis tout à vous, disposez de moi." La bonne parole, et comme cela vous remue, quand on est soi-même un peu bonhomme et capable de sauter au cou des gens pour les remercier! S'offrir à autrui est divin; avoir à remercier quelqu'un est deux fois divin. Quant ni l'un ni l'autre n'ont lieu, ce monde-ci n'est plus qu'un effroyable désert; et vous n'avez plus commerce qu'avec des fantômes creux, semblables à ceux de l'antique Elysée, ou avec des mimes. Tiens ton cœur élevé "vers le Dieu qui est aux cieux," me dit mon maître dans la science des choses divines et humaines; et tout ce mauvais chagrin, qui procède d'orgueil, ira s'abîmer dans la bienheureuse volonté de Dieu, comme ces ruisseaux chargés de matières impures qui vont se perdre dans les eaux d'un grand fleuve, et qui s'y déchargent de leurs souillures. En ceci, fais-je acte de mysticité? Non pas; je cherche la vérité sur moi-même, et je la cherche où elle est, en Dieu.

— Ce discours de l'*Imitation* n'en veut ni à ma littérature, si j'ai beaucoup de celle-ci, ni à ma finesse d'esprit, si j'en ai quelque peu, ni à ma science, à supposer qu'elle égale celle des plus savants, et que par elle j'embrasse et possède toute l'économie des mondes. A quoi donc en veut-il de ma personne? A mon cœur. Et c'est le tout de l'homme. *Omnis homo cor*, a dit l'Écriture. Aucune philosophie, ni l'académique, ni la péripatéticque, ni la stoïque, ni l'épicurienne, n'est tombée sur ce fonds de notre être, ne s'est arrêtée à ce vrai *substratum*. Toutes ont passé outre; ou bien elles se sont jouées à l'entour, *circum præcordia*, prenant l'être métaphysique pour l'homme, pour le sujet vivant. En effet, par où, si ce

n'est par le cœur, ai-je ouverture à ces choses de l'*Imitation*? C'est un art de persuader " d'un autre ordre " que celui des rhéteurs et tout " d'instinct " d'instinct puissant. Il ne procède point par les raisonnements; non pas qu'il les méprise, et qu'il ne les trouve d'un bon usage pour le gouvernement ordinaire de la vie; mais comme les choses qu'il entend ne nous persuader ne comportent pas plus ou moins de probabilité, et qu'elles doivent être certaines ou n'être pas du tout, il ne s'évertue pas à disputer. Il se dispense du syllogisme et des enchaînements ingénieux du sorite. Et c'est du premier coup et par une vive illumination du dedans qu'il nous convainc des vérités du salut. Tel a été l'art de persuader de N. S. Jésus-Christ durant sa vie mortelle. C'est l'art du disciple, auteur de l'*Imitation*. Lui aussi " il a des paroles de vie éternelle." A quel rhéteur, à quel dialecticien irions-nous, quand il s'agit de la vie éternelle? Je n'en voudrais aucun pour garant d'un bien aussi considérable; je ne risquerais pas avec eux un cheveu de ma tête. Si vous vous approchez des Saintes Lettres avec une compréhension autre que celle du cœur, vous n'approcherez jamais de ce vrai, simple et subjuguant; ou si vous y venez avec de la science, ce ne sera pas à votre avantage. Et c'est inutilement que vous agiterez dans le van de votre exégèse ce froment céleste. Il ne s'en envolera pas dans l'air un brin de paille ou d'ivraie. Ce n'est pas pour rien que N. S. Jésus-Christ, qui voyait venir ces épêcheurs malheureux de sa parole, remercie son Père " de ce qu'il lui a plu de révéler ces choses aux petits de ce monde." Pourquoi aux petits? Ce sont des ignorants, des grossiers, et néanmoins ils entendent. Et même ils ont été les premiers pris; et par où donc, si ce n'est par le cœur?

VII

Venons enfin au corps même de cette langue de l'*Imitation*, à la diction latine. Pour porter tout l'ordre de vérités spirituelles, il faut que ce latin-là soit bien fort, et que rien ne lui manque de ce qui fait le bon latin. Ah! sur ce point nous ne sommes pas peu déçus, nous autres cicéroniens et virgiliens. C'est du petit latin, tout ce qu'il y a de plus petit latin au monde. Il est plat, tout près de terre, du dernier familier, disons du dernier domestique. Il va avec la grammaire, quand la grammaire est pour lui; sans la grammaire, quand celle-ci le contrarie. Et de quelque manière qu'il se comporte, il est aisé, doux, coulant, mélodieux à réciter, clair, mieux que cela, translucide à l'entendement. C'est du latin de hommes femmes. Celles-ci doivent en attraper quelque chose, quand par hasard elles y regardent. Tant il est simple de cette simplicité universelle dont rien ne se perd ni ne s'altère à passer par la version dans tous les idiomes modernes! Je ne pense pas qu'après le latin des Évangiles, celui de la Vulgate, il s'en rencontre un autre qui soit plus propre à rendre la vérité intelligible, et qui la revêtent d'un vêtement plus pur et plus lumineux. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque la facilité qu'on trouve à faire passer l'original de l'*Imitation* dans toutes les langues a été la cause de la diffusion vraiment universelle de ce divin livre. Pour ne parler que des traductions que j'en ai lues [les polyglottes en pourraient dire là-dessus plus long que moi], je ne me suis pas médiocrement étonné du peu de changement que ce latin avait subi par le travail de la traduction. Il paraissait avoir plutôt tiré à lui et changé en sa propre forme l'idiome qui le traduisait qu'avoir reçu la loi de cet idiome. Que dirai-je de cette traduction en grec ancien et classique [1615] d'un père jésuite allemand *Georgius Mayr*, traduction que je suppose n'être pas connue de beaucoup de monde, et pas très-lue? Dans cette version, légalement très-con-

la marque de l'inventeur y est toute vive. Ce latin a quelque chose d'incorrupible et d'incommutable. Il a les propriétés intrinsèques des vérités qu'il exprime, et qu'il nous fait recevoir par les canaux secrets de la foi et du sentiment. D'où est ce latin? A qui l'auteur de l'*Imitation*, ce latiniste si pauvre, l'a-t-il pris? Ce n'est pas aux Pères latins, dont nous avons aujourd'hui les meilleurs extraits dans la publication de l'abbé J.-M.-S. Gorini, publication de laquelle un bon nombre de catholiques, ignorant leurs antiquités, ont fort à le remercier. Je ne vois pas, dans le *De Imitatione Christi*, trace de cette vraiment basse latinité des Pères, je dis vraiment basse auprès de Cicéron et au jugement des cicéroniens; car elle n'a de vicieux chez les Pères que l'écorce. Une sève nouvelle abonde au cœur de Polivier greffé, et monte du tronc au faite de l'arbre. C'est la sève de la croix. Ce mauvais latin, en passant, comme l'a dit Bossuet, par ces bouches sacrées, et servant de véhicule à la parole de Dieu, est redevenu du bon latin. Il est de nouveau et d'une autre manière ce qu'il était sous le peuple-roi, une langue d'action, de conquête et de gouvernement. Comme il a aidé Rome à l'universel asservissement des corps, il va aider l'Église naissante à s'assujettir les esprits. Pour qui aime la pure moëlle des choses et qui sait la tirer des mots, c'est un beau et grand latin que celui des Pères. On ne le couronnerait pas dans nos concours universitaires, et l'on aurait raison. Il fourmille des solécismes, de barbarismes, de patois provincial, au suprême degré chez les Pères africains, de petits jeux d'antithèses, de termes opposés les uns aux autres par leurs facettes, que sais-je? de toutes sortes de barbaries crues, et pas moins généreuses, à cause de l'idéal chrétien qui est là-dessous et qui pousse en vigueur. C'est bien la vieille langue romaine, la mère des nôtres, épuisée d'ans, et qui ne produit plus que des fruits de vieillesse. Les Pères usent d'elle en l'état où ils la trouvent. Ce latin-là n'est pas mauvais du fait de ces génies nouveaux, enfants de la foi, hommes d'action, de direction, de sacrifice, soldats de la vérité, *usque ad sanguinem*, jusqu'à l'effusion de leur sang. Il est mauvais du fait de l'inductible destin des nations, et parce que, les mœurs tombant en pourriture, les langues y tombent avec les mœurs et par les mœurs. Mais à des idées nouvelles, sublimes, raisonnables et régénérantes, tout organe est bon qui les aide à se répandre et à se soumettre les âmes. Voilà comment le latin des Pères vit et fructifie dans sa corruption, étant plein d'un esprit qui ne passera pas plus que le Christ et ses promesses.

Je ne trouve dans le *De Imitatione Christi* aucun de ces reliefs succulents et agréables de la civilisation romaine. Ici aucun effort pour bien dire et pour se donner de l'ore *rotundo*; pas le plus petit tour de maître ou d'écolier de rhétorique; une ignorance ou une horreur absolue de ces manières-là; aucune littérature chez cet homme de Dieu. La prière et la méditation ne tiennent pas lieu à elles seules de belles-lettres: encore elles n'y suppléent pas médiocrement. Entretenez-vous un peu, si le cœur vous en dit avec une personne vraiment dévote, et qui est sans cesse en commerce avec Dieu, et vous verrez quelles lumières sur toutes choses jaillissent de ce fonds pur et tranquille. Donc pas d'homme de lettres dans l'auteur de l'*Imitation*. Aussi quel naturel et quelle candeur! *Ego non novi litteraturam*, a dit le psalmiste. Tout notre latin de l'*Imitation* ne viendrait-il pas de la Vulgate, *e latere Vulgata*, comme je lis dans une préface latine d'une édition des Psaumes (*Versio vulgata et versio nova MDCCLV*). Et, en effet, vous n'avez qu'à passer des Psaumes à votre *Imitatio Christi*, et à faire s'entre-suivre les deux lectures; vous vous sentirez comme embarqué dans ces mêmes pensées et dans ce même latin, petit,

commun, populaire. Vous ferez peu de différence entre l'un et l'autre discours, si ce n'est que celui de l'*Imitation*, dérivé de la bouche même du Christ, se ressent plus pleinement de cette dérivation divine. Il a les mouvements, les transports et les gémissements sérapiques du roi-prophète, s'accompagnant sur sa harpe. Il a surtout, et il a sans mesure, les tendresses de la loi nouvelle, de la loi de grâce, les embrasements du divin amour, et mille traits de ce Verbe fait chair qui est venu lui-même parler aux hommes. Entrez un peu dans le contexte de l'*Imitation*, et vous verrez, par ce qui est du psalmiste et par ce qui appartient à notre auteur, comme celui-là donne en quelque sorte la note à celui-ci, et comment ce dernier la redit, l'étend, la vulgarise et la met à la portée des simples de ce monde. Nul n'a mieux connu que David notre misère et les racines de cette misère, les quelles plongent dans notre limon terrestre et s'en nourrissent. Nul non plus, avant le Christ, n'a mieux connu et marqué aux fils d'Adam le principe de réparation et de sainteté qu'ils portent en eux-mêmes, et qui contre pèse la vilenie de leur naissance charnelle. Ce principe et ce moyen, les deux ne font qu'un, c'est la prière, aussi naturelle à notre âme que la respiration l'est à notre corps; si bien qu'excepté chez les brutes et les impies, "ce gémissement de la colombe" ne cesse en nous qu'avec le souffle de la vie. Etre, c'est prier, si de cela même que vous êtes il suit que vous êtes misérable et dans le besoin. C'est notre condition mortelle qui fait de nous des plaignants et des suppliants. Qu'il lève la main en signe d'affirmation celui qui est dans une telle affluence de toutes choses qu'il n'a rien à demander à Dieu, rien pour ce corps, rien pour cette âme, compagnons inséparables dans la peine, la joie ou la culpabilité! Le psalmiste est le père de la prière, de même qu'il est l'exemplaire de la purification intérieure par le feu et les larmes de la pénitence. Et la prière elle-même qu'est-elle, sinon un acte propitiatoire?

Elle se produit partout dans l'*Imitation*: ici, nette et précise dans les termes, et spécifiant son objet, ce qui exclut l'éblouissement mystique; là, marquant au bon guérisseur la blessure du cœur encore saignante ou mal cicatrisée; ailleurs, perceant d'un regard les voiles qui nous cachent la lumière incréée, et tirant de l'aile vers les cieux des cieux, afin de se reposer dans la maison du Père: *Ad volandum et pausandum in te.*—Et ce petit latin ne se donne pas plus de mal que vous voyez, pour nous dire ces subtilités. Nulle part il ne se travaille, ne se guinde et ne se rengorge, soit qu'il nous retienne sur la morale commune, soit qu'il nous enlève vers les sommets de la science sacrée et des contemplations éternelles. Il est tellement le latin des choses, et si peu un latin d'ornement, que là où vous craignez qu'il ne manque aux choses faute de termes propres et adéquats, comme parlent les philosophes, il se fait barbare, et il ne montre en aucune occasion plus de génie. Par exemple, sur le sujet de la nature de Dieu que l'esprit humain s'est fatigué à définir, ce latin *De imitatione Christi* dira *sufficiatissimus* et *solatiosissimus*. Deux barbarismes d'un bon calibre! Oui, mais quelle définition satisfaisante de l'Être un et de ses deux attributs les plus essentiels et les plus excellents! Il se suffit à soi-même, et il est infiniment bon. La naïve métaphysique, et si pleine de son objet! Elle contente les petites gens, et elle ne méconterait pas les philosophes eux-mêmes. Et comme ce Dieu "de toute consolation" est contenu et se fait goûter dans ce *solatiosissimus*! Nous rencontrerons ailleurs un *nihilitas*, — *in profundum nihilitatis mex*. Cela n'est-il pas bien trouvé pour dire tout notre néant? Et ceci, touchant l'état des bienheureux, ou la claire vue, et ce qu'il nous est possible d'en préjuger dès ici-bas, dans cette maison de boue: "*De claritate in claritatem abyssalis Deitatis transformati,*

*gustant verbum Dei caro factum* [liv. IV, ch. vi]. Voilà qui est bien haut pour nous, et d'un trescedant à donner le vertige! Oui, si votre raison prétend à s'envoler toute seule vers ce bienheureux empyrée, et s'y établir comme dans le lieu de ses raisonnements; non, si elle veut bien que la foi la prenne sur ses ailes comme l'aigle fait ses petits, et la porte jusqu'au seuil de ces demeures lumineuses où l'on goûte le Verbe tout pur. Mais n'est-ce pas que ce latin a une précision théologique et doctrinale étonnante, et telle que l'illusion en est absente même à ce degré du pur intelligible, et qu'il est licite à notre logique ordinaire d'atteindre par voie de conséquence "à ces adorables idées" et d'en appréhender quelque chose dès ce monde? *Apprehende vitam æternam.*

Je ne me lasse pas de ce latin. Il me donne contentement sur tout ce qui est de spéculation et de pratique. Il dogmatise sans dogmatiser, et pour le cœur toujours et uniquement, comme dans le liv. IV, *De Sacramento, Du Sacrement des Sacraments*. Il me démontre la *Présence réelle*, sans y employer les formes et les *ergo* de l'école, mais en m'y attirant par la foi, par le sentiment de mon indigence naturelle, par l'infinie simplicité et tendresse de la parole opérante du Fils, le dirai-je? par une beauté presque visible et saisissable de l'objet du sacrement: "*Habeo enim te in Sacramento vere præsentem*" (ch. xi). Tant de foi m'épouvante pour l'homme, si c'est folie que cette foi. Mais comme "ceci" m'est un réconfortant et un "viatique" en cette vie et pour m'acheminer vers l'autre, et que je ne m'en trouve pas moins sain d'esprit avec un goût plus vif pour mes devoirs et pour les choses honnêtes, je dis que la foi, poussée jusqu'à cet acte incompréhensible, n'est point folie. Et je m'en vais de table, dressée pour les ignorants et les doctes, ayant tout mon entendement à moi, et le cœur abimé dans les bontés de Dieu.

Bossuet a écrit sur "la Présence réelle dans l'Eucharistie" vingt chapitres [*Méditations sur l'Évangile*] de controverse haute, serrée, et j'ajoute victorieuse, ou bien la vérité n'est pas la vérité. Il y met à néant la grossièreté et l'orgueil des Capharnaïtes. Cela s'adresse aux esprits contredisans et durs; et s'il en est parmi eux qui, ayant lu et relu ces chapitres, tiennent encore pour leur propre sens contre le littéral de l'Institution défendu par Bossuet, ils ne sont pas peu opiniâtres. Eh bien, le dernier coup de la persuasion ne me vient pas de Bossuet. J'abats ma raison sous la parole du plus grand des docteurs de l'Eglise. Mais mon cœur se rend tout entier au discours tendre et brûlant de ce pèlerin d'Emmaüs qui se souvient de la vive voix du Christ, et qui a reconnu le Seigneur à la fraction du pain.

### Coup d'œil général sur le Canada.

GÉOGRAPHIE, STATISTIQUE, POLITIQUE, FINANCES, BANQUES, PRODUCTION, COMMERCE.

(suite)

V

Nous voudrions pouvoir ajouter à ce travail une exposition détaillée des produits naturels du Canada, et parler des industries diverses, des commerces nombreux et des moyens de transports multiples auxquels ils ont donné naissance, soit pour les rendre vendables, soit pour leur trouver des marchés au dehors. Nous sommes toutefois forcé, faute d'espace, de borner ce que nous avons à dire là-dessus à quelques indications générales à y revenir une autre fois.

Les produits naturels du Canada sont: le bois, le pétrole, le fromage, la potasse, le poisson, les viandes salées et fumées, le charbon de terre, le fer, le cuivre et l'or.

L'année dernière, la ville de Montréal a reçu plus de 4 millions et demi de boisseaux de blé, dont la presque totalité a passé à l'étranger, 8 millions de boisseaux de maïs, dont les neuf-dixièmes ont pris le même chemin; 1 million 1/2 de boisseaux de pois, 120,000 boisseaux d'orge, 536,000 boisseaux d'avoine, 832,000 barils de farine.

Les bois de construction et d'ébénisterie constituent une des branches les plus importantes de la production du Canada. Pendant l'année 1872, la province d'Ontario et la province de Québec ont exporté en planches, madriers et autres, 732 millions de pieds, estimés à plus de 35 millions de francs. Les Etats-Unis sont les grands consommateurs de bois du Canada, ils figurent pour 96 0/0 dans le chiffre total des exportations; et l'Amérique du Sud pour 3 1/2 0/0 seulement.

La ville de Montréal trouve dans la préparation et l'exportation des viandes salées et fumées les éléments d'une industrie et d'un commerce à la fois considérable et fructueux. Pendant l'année 1871-72 l'exportation de cet article a atteint le chiffre de 28,000 barils sur lesquels 21,000 sortaient de ses abattoirs. Pendant la même période la fabrication du beurre et du fromage, deux industries naissantes, ont fourni à l'exportation 19 millions de livres du premier article et 17 millions du second.

La pêche forme une des principales richesses du Canada. On trouvera dans le tableau suivant, et dans ses quatre principales provinces, seulement la valeur du poisson pêché et vendu ainsi que l'huile en provenant.

Nouvelle-Ecosse.....	Fr. 30,084,175
Québec.....	6,600,945
Nouveau-Brunswick.....	9,827,259
Ontario.....	1,338,785
	Fr. 47,851,155

Voici donc un produit, un seul, dont la valeur se chiffre déjà par 48 millions, sans compter les pêcheries de l'Île du Prince Edouard qui vient de s'annexer et celles bien autrement importantes, de l'Île de Terre Neuve qui, très-probablement, s'annexera dans un temps assez prochain.

Le Canada possède un grand nombre de puits à pétrole dont une bien faible partie, seulement, est en état d'exploitation. On évalue à 30 millions le capital employé à l'extraction du pétrole et 20 millions de gallons, soit 80 millions de litres environ, la quantité fournie en 1871-72 par les puits sur lesquels on travaille. La moitié au moins, de cette quantité, soit 40 millions de litres ont pris la route de l'étranger.

Nous ne croyons pas nous écarter de la vérité en disant que le Canada avec son immense territoire, ses climats divers, son sol, sur bien des points ravagé par des convulsions volcaniques, est, au point de vue minéralogique, tout aussi riche, tout aussi bien partagé que les Etats-Unis. Malheureusement sa population ne s'étant pas accrue dans la même proportion que dans ce dernier pays, ses richesses minérales sont encore, en grande partie, inconnues, ou inexploitées. Déjà, plusieurs travaux fort intéressants ont été faits en vue de les mettre en lumière. Le gouvernement pousse avec zèle et intelligence ses recherches dans cette direction, et a chargé plusieurs géologues du soin de découvrir et de décrire les gisements minéralogiques qui existent sur différents points. Les résultats connus et publiés fourniraient matière à plusieurs volumes. Disons, en passant, que le Canada possède un grand nombre de mines de charbon et d'immenses lits carbonifères encore inexploités, faute de moyens de communication. La province de la Nouvelle-Ecosse possède à elle seule, en état d'exploitation, 25 mines de charbon, 30 mines d'or, 2 mines de fer, une mine de baryte, une mine de manganèse, etc. Une dizaine de mines d'or, plusieurs mines de cuivre et de fer sont également en opération dans les deux provinces de Québec et d'Ontario.

Des produits que nous venons d'énumérer, le Canada a exporté pendant l'année 1872-73, finissant le 30 juin, pour une valeur exprimé dans le tableau suivant :

Produit des mines.....	Fr. 25,544,895
— des pêcheries.....	23,731,075
— des forêts.....	143,527,820
Bétail, beurre et fromage.....	66,440,735
Céréales.....	74,766,790
Objets fabriqués.....	14,900,085
Objets divers.....	8,921,620
Constructions navales à Québec.....	3,945,000
	Fr. 361,347,520

Si on ajoute à ce chiffre les exportations des produits d'origine étrangère, de l'or et de l'argent ainsi que celle provenant des provinces du Manitoba et de la Colombie Britannique, on arrive à un chiffre total de 453 millions en chiffres ronds.

Ainsi qu'il arrive dans tous les pays nouveaux, le chiffre des importations au Canada, dépasse de beaucoup celui de ses exportations. Nous avons déjà dit dans le courant de cet article que ce dernier s'élevait à près de 952 millions de francs pour l'année fiscale 1871-72. Sur cette somme, le commerce de la France bien qu'en voie de progrès et de progrès sensible, est encore très-faible; pendant la même année il s'est élevé à 9,498,531 francs, tandis que pour l'Angleterre il atteignait en chiffres ronds 325 millions et pour les Etats-Unis 180 millions.

Il est vrai que le commerce direct entre la France et le Canada n'est pas le commerce réel. Celui-ci embrasse, indépendamment du commerce direct résultant des statistiques officielles, un commerce indirect par l'Angleterre qui ne laisse pas d'être considérable. Toutefois, les profits pour nos négociants et producteurs sont affectés de toute manière; ils le sont par les prélèvements d'intermédiaires, et l'augmentation des frais de transport et de manutention qu'occasionne la voie indirecte; ils le sont encore, et très-notablement, lorsqu'il s'agit de nos vins et eaux de vie, les deux principaux articles de nos exploitations au Canada, par l'altération et la falsification de ses articles. Confié en des mains étrangères, ce commerce indirect constitue d'ailleurs une perte de frêt par nos armateurs.

Si le commerce de la France est en progrès d'une manière absolue, il ne l'est pas relativement aux autres pays. Le mouvement commercial de l'Allemagne avec le Canada, par exemple, constate à notre désavantage, une différence très-notable. Ainsi, tandis que les exportations de l'Allemagne en 1872, augmentaient de 62, 53 0/0, celles de France ne gagnaient que 43 1/2 0/0, ce qui constitue en faveur de la première une différence de 17 1/2 0/0. Pour les importations, l'écart est bien autrement considérable. Les articles de provenance canadienne entrés en Allemagne pendant la même période accusent un accroissement de 123 0/0, tandis que pour la France l'augmentation n'est que de 34 0/0.

L'Allemagne s'est déjà emparée au détriment de la France d'une partie des marchés canadiens, et elle est en train de nous supplanter pour les articles de mode et de fantaisie qu'elle expédie dans les provinces du Canada pour une valeur moindre encore, mais en un volume plus considérable que ne le fait la France.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'appeler l'attention de l'industrie française sur le rôle considérable qu'elle pourrait jouer au Canada si elle se décidait à y établir des succursales et à entrer dans la voie de l'émigration industrielle. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les articles désignés plus haut, pour se convaincre que nos fabricants pourraient, avec bien peu d'efforts, entrer en lutte avec les Américains, pour les mêmes articles et leur faire concurrence sur leur propre terrain. Le Canada, moins bien outillé industriellement que les Etats-Unis, verrait avec plaisir venir à lui de nouvelles industries, ou s'agrandir la sphère de celles qu'il possède déjà. Nous n'avons pas de doute que, pour favoriser un pareil mouvement, le gouvernement ne vint en aide à celles qui lui paraîtraient le mériter. Du reste la chose a déjà lieu pour de certains commerces et nous lisons dans les journaux de Montréal l'annonce de deux maisons du Midi de la France qui viennent de fonder des succursales dans cette dernière ville. Nous apprenons, en outre, que plusieurs ouvriers de Paris partis pour le Canada, il y a deux ans, ont été assez habiles ou assez heureux, pour s'établir à leur compte et organiser de petites industries. Ce que nous proposons ici est aujourd'hui pratiqué sur une échelle réduite et n'a rien d'insolite. Nos industriels n'auraient donc qu'à pénétrer dans un terrain en partie défriché, et à examiner la question sur les lieux. Nous sommes convaincu qu'ils en reviendront tout à fait convertis à nos idées et qu'ils ne tarderaient pas, une fois bien renseignés, à fonder au Canada, des établissements qui, appelés à grandir avec le pays, peuvent par cela même compter sur un avenir des plus prospères.

EDMOND FARRENC.

Dictionnaire technologique.

(suite)

Nous avons commencé, dans notre dernier numéro, la publication d'un dictionnaire technologique que nous



poursuivrons aussi régulièrement qu'il nous sera possible. Ce n'est pas une œuvre d'un grand mérite, puisque c'est presque d'un bout à l'autre un travail de compilation. Nous avons mis à contribution Littré, Bescherelle, Potvin, l'Académie et Landais que nous avons reproduits avec quelques modifications. Nous avons cependant la conscience que cette compilation ne sera pas sans utilité. Dans un pays comme le nôtre où deux nationalités différentes vivent en contact journalier, les langages se mêlent et s'altèrent réciproquement ; le plus fort entraînant généralement le plus faible. Nous ne sommes pas, plus que d'autres, à l'abri de ce danger, et il est facile de constater combien l'anglais s'insinue chaque jour de plus en plus dans notre langage. L'agriculture, la marine, les arts et métiers surtout, tirent en grande partie leur vocabulaire de la langue anglaise. Ceci vient de l'habitude d'entendre, d'abord, et puis, principalement, de ce que l'on ignore une foule de termes nouveaux que le progrès a créés, depuis la conquête, et qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Notre intention est donc de mettre sous les yeux de nos lecteurs, les termes oubliés et les termes nouveaux, afin qu'à l'avenir nous ne soyons pas obligés d'avoir recours aussi constamment à une langue étrangère. La langue est un héritage sacré ; et il nous semble que travailler, même dans la plus humble mesure, à conserver cet héritage, est le devoir de tout bon citoyen.

**AILERON**, *s. m.* Serrurerie.—Partie d'une fiche qui entre dans le bois comme un tenon dans sa mortaise.—Marin. Morceau de bois que l'on ajoute au gouvernail, pour en augmenter l'effet.

**AILETTE**, *s. f.* Arch.—Avant-corps ajouté à une aile de bâtiment et moins grand qu'une aile.—Pièce qu'on ajoute sur le côté d'un soulier, d'un bas ou d'une chemise, pour servir de renforcement.

**AINARD**, *s. m.*—Ganse dont les pêcheurs se servent pour attacher le bord de leur filet sur une ralingue qui la borde.

**AINE**, *s. f.*—Pièce de peau de mouton qui sert à joindre une éclisse et une têtère dans un soufflet d'orgue.

**AIRAGE**, *s. m.*—Angle que forment les ailes du moulin à vent, avec le plan de leur circulation.

**AIS**, *s. m.*—Planche de bois.

**AJOINTER**, *v. a.*—Joindre des tuyaux ou des planches bout à bout.

**AJUSTAGE**, *s. m.*—Action d'ajuster ensemble les diverses pièces d'un mécanisme.

**AJUSTER**, *v. a.*—Accommoder une chose en sorte qu'elle s'adapte à une autre. Rendre juste, en parlant d'un tuyau d'orgue, d'un diapason, etc.

**AJUSTURE**, *s. f.* Maréchalier.—Légère concavité donnée au fer pour qu'il soit approprié au pied.

**AJUTAGE** ou **AJUTOIR** ou **AJOUTOIR**, *s. m.*, Hydraul.—Tuyau court qu'on adapte à un orifice d'écoulement pour en augmenter la dépense en détruisant la contraction de la veine fluide.

**ALANDIER**, *s. m.*—Bouche ou foyer placé à la base d'un four.

**ALARQUER**, *v. n.* Mar.—Prendre le large.

**ALÈNE**, *s. f.*—Poinçon de fer pour percer et coudre le cuir.

**ALÈSER**, *v. a.*—Polir la surface intérieure d'un objet qui a été foré.

**ALÉSOIR**, *s. m.*—Instrument qui sert à aléser.

**ALESTER**, *v. a.* Mar.—Rendre plus léger un bâtiment ou son gréement.

**ALETTE**, *s. f.* Cordonnerie—Cuir cousu à l'empeigne d'un soulier.

**ALÈZE**, *s. f.* Menuis.—Planche étroite qu'on ajoute à une autre pour l'élargir.

**ALIGNER**, *v. a.*—Ranger sur une ligne droite.

**ALLÈSER**, *v. a.*—Aggrandir le calibre d'un canon.

**ALLIEMENT**, *s. m.*—Nœud de la corde de la grue.

**ALLONGE**, *s. f.*—Pièce ajoutée à une chose pour l'allonger ; on dit aussi rallonge.—Cordon. Morceau de cuir qui se met entre le coucho-point et le sous-bout.

**ALLUMELLE**, *s. f.*—Fourneau de charbon.

**ALLUMI**, *s. m.*—Petit morceau de bois allumé dont on se sert pour éclairer l'intérieur d'un four.

**ALUMELLE**, *s. f.*—Lame de couteau (vloux).—Mar. Petite plaque de métal qui garnit la mortaise du gouvernail.

**ALUMER**, *v. a.*—Tremper une étoffe dans une dissolution d'alun, pour que la couleur y adhère.

**AMAPER**, *v. a.* Mar.—Empoigner une voile avec vigueur pour la serrer.

**AMARQUE**, *s. f.* Mar.—Bouée ou balise.

**AMARRE**, *s. f.* M.—Cordage employé au service d'un navire.

**AMATIR**, *v. a.* Orfèvr.—Rendre mat, ôter le poli.

**AMBATTAGE**, *s. m.* Charr.—Opération par laquelle on garnit une roue de son bandage ou d'un cercle qui en tient lieu.

**AMENAGE**, *s. m.*—La peine et les frais pour amener, voiturier quelque chose.

**AMÉNAGER**, *v. a.*—Débitier des bois de charpente. Aménager un arbre.

**AMENER**, *v. a.* Mar.—Faire descendre, abaisser. Amener la voile.

**AMENUISER**, *v. a.*—Rendre plus menu. Amenuiser une planche.

**AMEULONNER**, *v. a.* Agr.—Mettre les foin, les pailles en meule, pour les conserver.

**AMODER**, *v. a.*—Donner à ferme, synonyme d'affermir.

**AMONT**, *s. m.*—Le haut d'une rivière, par opposition au bas qui est dit aval. En amont, au-dessus de.

**AMORCE**, *s. f.*—Dissolution d'or, d'argent ou de platine, dans laquelle on trempe les planches, lames ou vases de cuivre qu'on veut plaquer.

**AMORÇOIR**, *s. m.* Menuis.—Outil dont on se sert pour commencer les trous.—Ebauchoir est plus usité.

**AMORTIR**, *v. a.* Mar.—Ôter à un bâtiment sa vitesse, par un moyen quelconque.

**AMOULER**, *v. a.*—Passer sur la meule, aiguiser, affiler.

**AMURE**, *s. f.* Mar. Cordage fixant le point d'en bas, nommé point d'amure, d'une basse voile qui se trouve au vent. (Voir *écoute*.)

**ANCER**, *v. a.* Mar.—Fixer l'amure d'une voile selon l'angle qui lui fera recevoir le vent.

**ANCHE**, *s. f.*—Langnette mobile qui ouvre et ferme alternativement le passage de l'air dans un tuyau où on la fait vibrer. L'anche d'une clarinette.

**ANCHER**, *v. a.*—Mettre une anche à un instrument.

**ANCRE**, *s. f.* Mar.—Instrument de fer à deux dents qu'on laisse tomber au fond de l'eau pour fixer le navire.

**ANCRES**, *v. n.*—Jeter l'ancre. *v. a.*—Ancrer un navire.

**ANDAILLOT**, *s. m.* Mar.—Petit cerceau disposé en forme d'anneau sur la ralingue des voiles triangulaires.

**ANDEIN**, *s. m.* Agr.—Etendue que le faucheur peut faucher de pas en pas.

**ANGLÈT**, *s. m.* Arch.—Cavité à angles droits qui sépare les bossages.

**ANGNOIS**, *s. m.*—Petit coin qu'on enfonce dans l'œil du marteau pour en assujétir le manche.

**ANGUILLE**, *s. f.*—Pièces de bois qui font partie de l'appareil en charpente, destiné à faire glisser un bâtiment qu'on veut lancer à l'eau. On les nomme aussi couettes.

**ANGUILLES**, *v. m.* Mar.—Se dit des canaux qui règnent au fond de cale, à côté de la carlingue, pour conduire les eaux à la pompe.

**ANNEAU**, *s. m.*—Cercle de métal ou autre matière, servant à attacher.

**ANNELER**, *v. a.*—Passer un anneau au groin des cochons, pour les empêcher de fouiller la terre.

**ANORDIR**, *v. n.* Mar.—Venir du nord, en parlant du vent.

**ANSE**, *s. f.*—Partie de certains ustensiles qui sert à les porter.

**ANSER**, *v. a.*—Garnir d'une anse.

**ANSETTE**, *s. f.* Mar.—Ourlet de voiles.

**ANSPECT**, *s. m.* Mar.—Levier dont l'extrémité est garnie d'une armature de fer.

**ANTENNE**, *s. f.* Mar.—Vergue très-inclinée et fixée au mât par le tiers inférieur de sa longueur.

**ANTIQUER**, *v. a.* Reliure.—Enjoliver la tranche d'un livre, à l'antique.

**ANTOISER**, *v. a.* Agr.—Mettre du fumier en tas.

**ANTOIR**, *s. m.* Charpenterie de Mar.—Sorte de levier coudé, en fer, et pointu par une de ses extrémités.

**APIQUAGE**, *s. m.* Mar.—Action d'apiquer.

**APIQUER**, *v. n.* Mar.—Le cable de l'ancre apique quand il commence à être perpendiculaire.—*v. a.*—Disposer les voiles d'un bâtiment à peu près verticalement.

**APLATER**, *v. a.* Mar.—Répartir les matelots sept par sept, pour manger au même plat.

**APPAREILLAGE**, *s. m.* Mar.—Action d'appareiller.

**APPAREILLER**, *v. n.* Mar.—Mettre à la voile.

**APPLIQUER**, *s. m.* Tech.—Action d'appliquer quelque chose, pour l'ornement ou la solidité.

**APPOINTAGE, s. m.**—Dernier soulage des cuirs avant de les passer au suif.

**APPRÊT ou APPRÉS, s. m.** Tonnell.—Petit coin de bois pour serrer les parties d'un tonneau.

**APPRÊTOIR, s. m.**—Selle de bois à l'usage du potier d'étain.

**APPROCHEUR, s. m.**—Ouvrier qui amène le bois à l'endroit où l'on construit un train.

**APPUÏ, s. m.**—Pièce du tour sur laquelle s'appuie le ciseau.

**APPUÏ-MAIN, s. m.**—Baguette sur laquelle le peintre appuie sa main.

**APPUYÉ, s. f.** Mar.—Etat d'un bâtiment que la force du vent maintient dans une position inclinée.

**ARAME, r. a.**—Mettre le drap sur un rouleau pour l'allonger en l'étirant.

**ARASEE, r. a.** Arch.—Mettre de niveau les parties d'un mur ou d'un bâtiment.

**ARBALETTE, s. f.**—Double lame élastique d'acier à l'aide de laquelle l'ouvrier n'a pas la fatigue de presser la lime sur la pièce qu'il travaille.

**ARBELAGE ou Arbelay, s. f.**—Lame de fer aplatie pour la fabrication de la tôle.

**ARBE, s. m.**—Arc ou principale pièce d'une roue ou d'une machine.

**ARC, s. m.** Arch.—Courbure de voûte.—Charronnage. Arc de carrosse, arc formé de deux pièces de fer qui joignent le bout de la flèche à l'essieu des petites roues.

**ARCADE, s. f.** Arch.—Ouverture en forme d'arc.—Partie de la chaise d'une lunette qui embrasse le nez.

**ARCANNE, s. f.**—Craie rouge dont se servent les charpentiers pour tracer leur ouvrage.

**ARCA-SÈ, s. f.**—Nom des deux pièces de bois qui enferment la roue d'une poulie.

**ARC-BOUTANT, s. m.** Arch.—Construction extérieure qui se termine en forme de demi-arc, et qui sert à soutenir un mur. Charpent. Pièces de bois qui servent de soutien.

**ARC-BOÛTER, r. a.**—Fortifier au moyen d'un arc-boutant.

**ARCHAL, s. m.** Laiton.—Fil d'archal.

**ARCHET, s. m.**—Arc dont les ouvriers se servent pour percer ou pour tourner. Petite scie en fil de fer ou en laiton pour couper le marbre ou les pierres précieuses.

**ARCHURE, s. f.**—Pièces de menuiserie en forme de coffre qui sont placées devant les moules d'un moulin.

**ARCIÈRES, s. f. pl.** Charpent.—Pièces de bois cintrées et tournant sur place.

**ARCOT, s. m.** Fonderie.—Parties de métal tombées dans les cendres.

**ARBILLON, s. m.**—Pointe qui sert à arrêter la boucle.

**ARRÊTIER, s. m.** Charpent.—Les arrêtières sont des pièces de bois qui partent des angles d'un édifice, pour donner au toit la forme d'un pavillon.

**ARMOX, s. m.**—Pièce du train d'un carrosse où s'attache le gros bout du timon.

**ARMURIER, s. m.**—Celui qui fabrique ou vend des armes.

**ARONDE, s. f.** (Ancien nom de l'hirondelle).—A queue d'aronde, se dit d'une charpente dont les joints sont en forme de queue d'hirondelle.

**ARQUET, s. m.** Tisseranderie.—Petit fil de fer fixé à la brochette qui retient les tuyaux dans la navette.

**ARRACHEMENT, s. m.** Maçonnerie.—Il s'entend des pierres qu'on arrache et de celles qu'on laisse alternativement pour faire liaison entre deux murs.

**ARRIMAGE, s. m.**—Mar.—Action d'arrimer.

**ARRIMER, v. a.** Mar.—Arranger la charge d'un vaisseau.

**ARRIMEUR, s. m.** Mar.—Celui qui arrime.

**ARRIVER, v. n.** Mar.—Serrer moins le vent.

**ARTELLE, s. f.** Plomberie.—Morceau de bois concave, servant à verser la soudure.

**ARTIMON, s. m.** Mar.—Nom du mât qui est placé plus près de la poupe.

**ASPIRANT, s. m.**—Trou pratiqué dans un fourneau pour y faire pénétrer l'air.

**ASSEAU, s. m.**—Marteau à l'usage du couvreur, dont la tête est courbée en portion de cercle.

**ASSEMBLEMENT, s. m.** Charp. et Men.—Action d'assembler.

**ASSEMBLER, v. a.** Charp., etc.—Joindre ensemble les pièces d'un ouvrage.

**ASSETTE, s. f.**—Marteau avec une tête d'un côté et de l'autre un tranchant, à l'usage des couvreurs et des tonneliers.

**ASSOLEMENT, s. m.** Agr.—Succession de cultures sur un même sol, établies de façon à reposer la terre.

**ASTI ou ASTIO, s. m.**—Gros os ou morceau de bois dont les cordonniers se servent pour lisser le cuir.

**ASTIQUER, r. a.**—Lisser avec l'astic.

**ATTELLE, s. f.**—Bois qui entoure le collier d'un cheval de harnais.

**ATTERRIR, v. n.** Mar.—Prendre terre ou gagner terre.

**ATTEURISSAGE, s. m.** Mar.—Action d'atterrir.

**ATTISE, s. f.**—Le bois que les brasseurs mettent sous la chaudière.

**ATTRAPE, s. f. p.** Mar.—Cordage destiné à assujettir momentanément un objet mis en mouvement par l'agitation du navire.

**AUBAGE, s. m.** Charronnage.—Planché refendue dont on fait les panneaux.

**AUBE, s. f.**—Palettes qui garnissent les roues à eau d'un moulin.

**AUBERON, s. m.** Serrurerie.—Pièce rivée au morillon de la serrure, et dans laquelle passe le pêne.

**AUBERONNIÈRE, s. f.** Serrurerie.—Morillon sur lequel sont rivés un ou plusieurs aubérons.

**ACHIER, s. m.**—Bois nouveau qui se forme chaque année entre l'écorce et le vrai bois. On dit aussi aubello et aubour.

**ACCUE, s. f.** Tech.—Cavité hémisphérique percée dans la tête du mouton destinée à façonner la tête des épingles.

**ACGE, s. f.**—Vaisseau de bois ou de métal, employé dans divers métiers.

**ACGER, v. a.** Techn.—Creuser en gouttière une des surfaces d'un morceau de fer plat.

**ACGET, s. m.** Techn.—L'extrémité de la trémie d'un moulin par où le grain se distribue sur les meules.

**AURIQUE, adj.** Mar.—Voile aurique, qui a quatre côtés, ou ralingues, sans être de forme carrée.

**AVALE, adv.** Marine.—Vers la partie inférieure d'une rivière.

**AVALER, v. n.** Mar.—Suivre le courant d'une rivière.

**AVALOIRE, s. f.** Bourrel.—Pièce de harnais qui sert à retenir la voiture dans les descentes. On dit ici acculoire.

**AVEUGLER, v. a.** Mar.—Aveugler une voie d'eau, la boucher provisoirement avec des tampons.

**AVIR, v. n.** Techn.—Rabattre les bords d'une pièce de tôle ou de fer blanc pour l'assembler avec un autre pièce.

**AVIVER, r. a.** Orf.—Donner au métal le dernier poli—Charp. Aviver une poutre, la tailler à vive arête.

**AVIVOIR, s. m.**—Outil dont les doreurs se servent pour étendre l'or amalgamé.

(à suivre)

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, FÉVRIER, 1875.

Bulletin bibliographique.

—VICK'S FLORAL GUIDE for 1875, in-oct., 132 pages; Rochester, N. Y.; prix: 26 cents par année; paraît tous les trois mois. Nous avons sous les yeux la livraison de janvier 1875 de cette intéressante publication. C'est un livre extrêmement bien fait, imprimé avec luxe et orné de plus de trois cents gravures. Il ne traite pas seulement des fleurs, comme son nom l'indique, mais il donne des renseignements excellents et très-complets sur le jardin potager, une liste des différentes graines de fleurs et de légumes, avec prix en regard, ainsi qu'une foule de détails précieux pour ceux qui s'occupent de fleurs ou de jardinage, c'est-à-dire pour tout le monde à peu près. Le prix de 25 cents n'est qu'un prix nominal. Un seul des quatre numéros de l'année vaut bien plus que cette somme.

—ANNUAL REPORT of the normal, model, high and public schools of Ontario, for the year 1873: with appendices by the chief superintendent of education. In 8o, VIII-105 pages.

En dehors des statistiques intéressantes que contient ce rapport, il donne encore les résultats de plusieurs essais importants en matière d'éducation. C'est ainsi que les dépôts de livres, cartes, etc., et les bibliothèques publiques pour les écoles ont été reconnus comme un des meilleurs moyens de promouvoir l'instruction. Il y a déjà quelque temps qu'il est question d'adopter ce système pour notre province.

—COLONIE FRANÇAISE DE METGERMETTE, par A. N. Montpéit. 31 pages in-8o à 2 colonnes; Québec, 1874. Cette brochure est, comme son titre l'indique, l'histoire de l'établissement d'une colonie française dans le district de Beauce, en 1873. L'auteur a visité lui-même cette colonie, et il décrit dans un style agréable et soutenu ce qu'il a vu et les impressions qu'il en a ressenties. La seconde partie du travail

de M. Montpetit traite de l'avenir de Metgermette. Il fait dépendre le succès de cet établissement de trois conditions principales : 1o. De l'accueil que nous ferons aux émigrés français spécialement destinés à cette colonie ; 2o. Des chemins de fer ; 3o. De la législation relative à l'établissement du colon, sur nos terres incultes.

Nous conseillons fortement à nos lecteurs de faire l'acquisition de cette petite brochure qui, sous des dehors modestes, contient des choses excellentes et très-intéressantes.

—ANNUAIRE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, 1874, 61 pages gr. in-12, Québec 1874.

L'institut canadien est définitivement entré dans une voie de progrès et de succès. La publication de son annuaire,—le premier de la série,—en est la meilleure preuve. Cette intéressante société nationale existe depuis 27 ans et a déjà produit beaucoup de bien parmi la jeunesse de Québec. Nous voyons avec plaisir qu'on commence à l'apprécier et à la soutenir comme elle le mérite.

### Revue mensuelle.

Nous avons peu de choses à dire sur les pays étrangers. Depuis notre dernière revue, aucun fait ne s'est produit qui appelle une mention particulière. En France, comme en Espagne et en Italie, la situation est toujours la même et menace de se prolonger indéfiniment. Aux États-Unis, le président Grant semble prendre plaisir à rendre les dernières années de son règne,—car c'est bien un véritable règne,—aussi désagréables que les premières avaient été heureuses et pleines de bons résultats. Tout n'est pas rose dans la république qui nous avoisine, et le soleil du juillet 1876, centenaire de la proclamation d'indépendance, sera probablement plus pâle que celui qui éclairait Washington, le jour où un peuple enthousiasmé le proclamait premier président de la grande république.

*Tempora mutantur, et nos mutamur in illis.*

Le poète latin ne dirait pas moins vrai s'il écrivait de nos jours.

Le fait le plus remarquable qui s'est produit chez nous a été l'ouverture du parlement fédéral à Ottawa, le 4 de ce mois. Cette session offre un intérêt inaccoutumé à cause des questions importantes qui doivent s'y présenter. L'amnistie des personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest vient en première ligne par les émotions qu'elle provoque d'un bout à l'autre du pays. D'un autre côté la question des écoles du Nouveau-Brunswick emprunte un redoublement d'intérêt des agitations qui viennent de se produire, sur ce sujet brûlant, dans le Canton de Caraquet. La session sera probablement courte, mais elle pourrait bien être assez orageuse.

Les deux premiers mois de l'année 1875 ont été, pour notre province, signalés par une série de malheurs regrettables à tous les points de vue. Nous avions encore sous les yeux les ruines fumantes du collège Masson, que nos regards étaient attirés par les sinistres lueurs d'une autre incendie qui dévorait, en quelques heures, toute une aile de l'asile des aliénés, à Beauport. C'est une perte immense pour le pays et un malheur que la saison rigoureuse que nous traversons rend encore plus terrible. On n'a pas pu calculer encore, jusqu'à présent, le nombre des infortunés qui ont péri dans ce désastre ; mais on craint que le chiffre ne s'en élève à dix-huit ou vingt. Il y a eu des prodiges de courage et de dévouement ; et quoique le malheur soit bien grand, on aurait certainement eu à déplorer une perte plus grande encore, sans le travail héroïque, sans l'indomptable constance de ceux qui ont si généreusement exposé leur vie pour sauver celle de leurs semblables.

Quelques jours après, le 4 de ce mois, une avalanche, roulant des hauteurs du cap Diamant, venait écraser une maison du Foulon, habitée par trois familles. Ici encore, huit malheureuses victimes ont été ensevelies et brisées sous les neiges et les débris de bois et de pierre.

Ce n'est pas tout, cependant. Nous avons encore à enregistrer le terrible accident qui vient d'arriver sur le chemin de fer du Grand Tronc, au pont des Trois-Saumons. Trois personnes y ont perdu la vie, et c'est par une protection toute providentielle, par un véritable miracle, que nous n'avons pas à pleurer un plus grand nombre de victimes.

Notre bulletin nécrologique, pour ce mois, contient les noms de sir George-Augustus Westphall, de M. Crétineau-Joly, du docteur Sutherland et de Mgr. Horan, évêque de Kingston.

Sir George-Augustus Westphall est mort en Angleterre le 12 de ce mois. Il était le dernier officier survivant de ceux qui ont pris part, à bord du *Victory*, à la bataille de Trafalgar.

M. Crétineau-Joly (Jacques) est mort à Paris le 22 janvier. Parmi ses ouvrages on connaît surtout son histoire, en six volumes, de la Société de Jésus et ses écrits sur la Vendée. Il était né à Fontenay (Vendée) le 23 septembre 1803.

Le Dr. Sutherland était un des médecins les plus distingués de Montréal. Il est mort le 9 de ce mois, à l'âge de 59 ans.

La dépêche qui annonce la mort de Mgr. Horan nous arrive trop

tard pour que nous puissions donner aujourd'hui quelques détails biographiques sur ce prélat distingué. Nous le ferons dans un prochain numéro.

Nous avons déjà annoncé, dans notre précédente livraison, la mort de M. Etienne Parent, arrivée à Ottawa, le 22 décembre dernier.

M. Parent était né à Beauport, près de Québec, le 2 mai 1801. Après avoir suivi les petites écoles de la ville pendant quelque temps, il alla, en 1814, commencer son cours classique au collège de Nicolet. Il n'y resta que trois ans, et entra, en 1817, au séminaire de Québec, où il disputa souvent la palme à son ami A. N. Morin qui, comme lui, a jeté tant d'éclat sur le nom canadien.

De 1830 à 1842, M. Parent a écrit dans les journaux, et surtout dans le *Canadien*, sur toutes les questions politiques du jour ; et l'on sait ce qu'il fallait, à cette époque, de talent et de vigueur pour se défendre contre les envahissements incessants de l'oligarchie britannique, et pour traiter ces questions brûlantes qui ont amené les troubles de 1837-38.

Élu par le collège électoral du Saguenay, à l'époque de l'union des Canadas, il siégea à Kingston, alors capitale de la province, et fut l'auteur et le promoteur de la loi qui donne à la langue française des droits égaux à ceux de la langue anglaise. Il fut cependant obligé de renoncer à la députation parce que la surdité qu'il avait contractée pendant son emprisonnement, en 1837-38, et qui augmentait tous les jours, l'empêchait de suivre les débats parlementaires. Il ne quitta le champ de bataille, cependant, qu'après avoir vu l'établissement du gouvernement responsable auquel il avait travaillé si vigoureusement et pendant tant d'années. Il fut nommé greffier du conseil exécutif, et plus tard, en 1847 on l'appela aux fonctions de sous-secrétaire provincial.

C'est alors qu'une existence plus tranquille lui permit de donner libre essor à son talent littéraire. Ses écrits les plus remarquables peut-être datent de cette époque, et laisseront une trace ineffaçable dans les lettres de notre pays.

Comme journaliste, M. Parent a eu peu d'égaux au Canada, et sa plume vigoureuse a tracé un sillon que l'oubli mettra du temps à combler. A l'époque de la confédération M. Parent fut nommé sous-secrétaire d'Etat, et il venait de prendre une retraite laborieusement acquise, quand la mort l'a enlevé de parmi nous.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DE L'HISTOIRE.

*Fondation de la ville des Trois-Rivières.*—Une discussion entre deux chroniqueurs du *Constitutionnel* provoque les détails intéressants qui suivent, sur la fondation de la plus ancienne ville de notre pays, Québec excepté.

“Commençons par l'erreur : “C'est au bas du Platon que M. de la Violette, en 1634, aborda avec son canot d'écorce et fixa les bases de notre cité” Ainsi parle mon ami.

Ce canot d'écorce d'abord n'est pas à sa place. En voici la preuve :

Le samedi premier jour de juillet 1634, une barque montée par quelques soldats et un plus grand nombre d'artisans et de colons, et commandé par M. de la Violette (d'après les instructions de M. de Champlain) partit de Québec pour aller aux Trois-Rivières bâtir un fort ou habitation permanente, comme on s'exprimait alors,—car le poste des Trois-Rivières était un lieu de traite renommé depuis près de quarante ans à cette époque, mais on n'y avait pas encore établi de comptoir de traite fixe, ni de chapelle stable, quoique la messe y eût été dite presque chaque été durant plusieurs semaines.

En même temps que la barque de M. de la Violette, deux Jésuites, les Pères de Brebeuf et Daniel et l'interprète Jean Nicolet, montèrent aux Trois-Rivières pour y rencontrer les Hurons venus là en traite, et pour tâcher de passer avec eux dans leur pays. La flottille n'arriva aux Trois-Rivières que le mardi quatrième jour de juillet.

M. Duplessis-Bochart (homme important et qui fut plus tard tué dans la Banlieue par les Iroquois, alors qu'il était gouverneur des Trois-Rivières) partit de Québec le lundi, troisième jour de juillet, accompagné du Père Davost, dans une seconde barque qui arriva aux Trois-Rivières dans la journée du mercredi, cinquième jour de juillet. Je note ce fait parce qu'il me porte à croire que M. de la Violette n'a réellement commandé que la petite expédition venant de Québec et débarqué ses hommes à terre aux Trois-Rivières pour y commencer les travaux d'un fort, ce jour même du quatre juillet. Le lendemain, on vient de le voir, un officier bien audevant de M. de la Violette était rendu sur les lieux et exerçait son autorité. Du reste, M. de la Violette paraît avoir continué à faire la construction du fort

jusqu'à vers les premiers jours d'août, sinon plus tard et dans l'intervalle, non seulement M. Duplessis Bochart s'y trouva présent, mais M. de Champlain y fit une visite vers la fin de juillet et trouva que tout allait à souhait.

Revenons au quatre juillet. Il est certain que M. de la Violette avait des instructions précises touchant le site où il devait établir son fort, et rien ne peut nous faire supposer qu'il dut attendre au lendemain, l'arrivée de M. Duplessis Bochart pour commencer à abattre le bois nécessaire à sa construction. C'est donc bien du quatre juillet que date la fondation des Trois-Rivières.

Où débarqua M. de la Violette ? aucun texte ne nous le dit. Seulement, nous pouvons croire que ce ne fut point sur le rivage qui est en aval de l'extrémité de la rue du Platon actuelle : la hauteur de la côte qui borde ce rivage était un obstacle presque insurmontable et d'ailleurs, il y avait précisément à l'endroit où la rue du Platon aboutit aujourd'hui au fleuve un évasement du rivage, une anse commode, placée immédiatement sous le flanc du Platon, qui était bien le port de cette époque, comme il est encore notre principal débarcadère. Ce n'est là, à mon avis, que M. de la Violette aurait fait toucher sa barque ..... et non pas son canot d'écorce, selon *Dypela*. La première page des registres des Trois Rivières dit que c'était une barque, et la *Relation* de 1634 également. Les Français n'employaient le canot d'écorce que pour les voyages du pays des Hurons, ou pour des courses rapides dans le fleuve. Leurs embarcations étaient des chaloupes, des barques sur lesquelles ils montaient de petits canons de fonte que l'on appelait généralement *capot* et qui étaient d'un usage fréquent sur les côtes pour opérer des descentes. Les Algonquins donnaient aux Français le nom de *Minitikojé* ce qui veut dire "les hommes des canots de bois, hommes des chaloupes." Souvenons-nous aussi que l'expédition de la Violette était composée d'ouvriers avec leurs outils et de colons avec leurs instruments aratoires, toutes choses qui vont mieux dans une barque de bois que dans un canot d'écorce.

Vous voyez que je prends au sérieux mon rôle d'historiographe. Venons en à ce que dit *Dypela* : "Le premier poste des Trois-rivières ne fut pas la Place d'Armes, mais bien le bas de la rue du Platon ; c'est là que M. de la Violette, en 1634, aborda avec son canot d'écorce et fixa les bases de notre cité."

Ai je jamais dit que le premier poste fut la Place d'Armes ? Je crois que *Dypela* m'a mal lu, ou que mon texte était obscur. Je n'ai pas parlé du premier poste, car on ne le connaît pas. Tout ce que l'on sait de positif c'est que M. de la Violette éleva son fort au centre de la pointe du Platon, sur les débris d'un ancien fort algonquin détruit par les Iroquois. C'était l'assiette la plus forte des Trois Rivières pour se défendre contre les Sauvages avec les armes du temps. Il est positif que M. de la Violette ne s'établit pas dans la basse-ville, ou "bas de la rue du Platon" comme dit *Dypela*. Quant à dire où étaient alors les établissements des Français c'est impossible. Tout ce que l'on sait d'une manière certaine, c'est que deux mois après la fondation du fort, les Frères Jésuites commencèrent à l'endroit où était le bureau du poste l'année dernière, un établissement permanent sur le terrain du chef algonquin Pachirint. Le fort et la maison (avec chapelle) des Jésuites étaient donc sur une même ligne, à très peu de distance l'un de l'autre et regardant le fleuve. Les preuves de ces faits sont irréfutables — on peut les fournir.

Il faut aller à 1650 et 1654 pour commencer à préciser le site des maisons aux Trois-Rivières, et ces maisons sont toutes comprises entre celle des Jésuites, la Place d'Armes et la rue des Casernes. Il était naturel qu'il en fût ainsi puisque le poste de traite, la chapelle et les canons du fort étaient là. Je sais bien que dès 1643 on voit que les Jésuites, Gaspard Boucher, Jean Godefroy et Urbain Beaudry avaient des propriétés dans la basse-ville, mais on sait aussi qu'à cette époque, précisément, les courses des Iroquois rendaient ce lieu inhabitable. Les habitants fixés sur la rue des casernes, sur la ligne actuelle du boulevard et sur la Place d'Armes (qui n'était pas encore Place d'Armes puisque la cour du fort remplissait cet objet) avaient bien assez de peine à repousser les assauts que l'ennemi leur livrait en arrivant à travers la forêt alors limitée au terrain de la paroisse et à celui de l'école des Frères. On voit qu'en 1653, lors du siège de la place, ces endroits étaient couverts de souches et de broussailles.

Lorsque la Bourgade s'agrandit et qu'on lui eut donné une bonne palissade, la rue de l'évêché et la Place d'Armes devinrent le bon quartier, mais cela n'eut pas lieu moins de cinquante ans après l'arrivée de M. de la Violette sur le Platon.....

On lit dans le *Monde* :

*Le chloral en chirurgie.*—Parmi les faits les plus intéressants signalés récemment aux séances de cette même académie, nous devons faire connaître à nos lecteurs deux faits médicaux qui sont de nature à intéresser tout le monde.

Le premier est une expérience sur le chloral, nouvel anesthésique qui n'avait encore été essayé à la haute dose que sur les animaux. Elle a été tentée par le docteur Oré, de Bordeaux, à l'hôpital Saint André de cette ville, dans le cas désespéré d'un écrasement du doigt médium gauche ayant déterminé un tétanos avec contraction des muscles masticateurs, devenue générale à tout le système musculaire, et accompagnée de douleurs intolérables.

Deux fois, à quatre minutes de distance, M. Oré injecta dans une des veines radiales neuf grammes de chloral dissous dans dix grammes d'eau. Immédiatement après la seconde injection, les muscles étaient complètement détendus, et le malade, un homme de cinquante deux ans, tombait dans un sommeil tranquille : la respiration, d'abord accélérée, devenait calme et régulière. Le pouls, qui, avant l'injection, marquait 90 pulsations, descendait à 70 ; la raideur musculaire disparaissait complètement ; les mâchoires s'écartaient de trois centimètres et donnaient passage à la langue.

Le passage des doigts sur la peau du malade, les mouvements même qu'on imprimait aux membres ne déterminaient plus de convulsions. On pouvait pincer impunément le malade, sans provoquer chez lui le moindre signe de sensibilité.

L'anesthésie était si complète que M. Oré put o plorer à son gré le doigt écrasé, tandis qu'avant l'injection la moindre pression occasionnait les douleurs les plus vives.

"Pensant, dit M. Oré, que si je régularisais cette situation, je pourrais peut être écarter la cause des phénomènes tétaniques, je me décidai à arracher l'ongle ; j'introduisis au-dessous la pointe d'une paire de ciseaux, que je fis jouer d'avant en arrière. L'ongle fut ainsi divisé en deux moitiés que j'arrachai successivement avec des pinces. Cela fait, avec la pointe d'un bistouri, je donnai à la plaie une netteté qu'elle n'avait pas."

Pendant tout le temps que dura cette opération, ordinairement si douloureuse, le malade ne proféra pas les plaintes les plus légères, ne fit pas le moindre mouvement.

A neuf heures du soir, l'insensibilité durait encore, sous la forme d'un profond et tranquille sommeil. M. Oré put, sans réveiller le malade, le pincer sur les membres inférieurs, sur la joue, lui passer le doigt sur le blanc de l'œil sans déterminer la moindre convulsion. Or, il est démontré aujourd'hui qu'à la suite de l'emploi du chloroforme, quand ce dernier phénomène se produit, quand on peut passer impunément le doigt sur le blanc de l'œil du malade, la sensibilité est absolument éteinte, le malade est mort.

Le malade de M. Oré ne se réveilla qu'à quatre heures du matin. A neuf heures, la sensibilité était revenue, mais encore incomplète, aux membres inférieurs surtout.

Le 10 février, à cinq heures et demie du soir, M. Oré fit une deuxième injection de 10 grammes de chloral dans une des veines de l'avant bras. En quelques minutes, le malade tombait dans le même coma que la veille, et la sensibilité disparaissait de nouveau.

A onze heures du soir, c'est-à-dire cinq heures et demie après l'injection, on pouvait enfoncer une épingle dans la peau des membres et de la poitrine, sans provoquer le moindre signe de douleur, sans déterminer le moindre mouvement convulsif. Le malade se réveilla à deux heures du matin.

Le sommeil artificiel, l'anesthésie, avait duré huit heures. Le docteur Bouillaud, en annonçant à l'Académie des sciences le succès de cette expérience, s'est écrié dans son enthousiasme : "Honneur à l'opérateur et gloire au chloral !"

Voilà un produit pharmaceutique qui va faire son chemin. Il a déjà réalisé le désir du financier de la Fontaine : il a permis de "Vendre le dormir, comme le manger et le boire." On fait un sirop de chloral, qui donne le sommeil, garantit la tranquillité, à dose fixe, et, paraît-il, sans danger aucun. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui souffrent d'insomnie à en parler à leur médecin. Il leur conseillera probablement de "se dépêcher de s'en servir pendant que ça guérit."

Le second fait médical est une remarquable expérience de transfusion du sang, opérée à l'Hôtel-Dieu de Paris, par M. Béhier, sur une jeune femme de 21 ans, qu'une perte de sang, rebelle à tous les moyens curatifs, avait mise à deux doigts de la mort. Le procédé choisi par le professeur était le plus simple et le plus sûr, faire passer dans la veine du malade sans délibération, et par conséquent sans retard ni refroidissement et à



